BULLETIN 76 05 DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE MAI 2021

SOMMAIRE -

ÉTUDES ET TRAVAUX

194 Franck WOJAN

À propos de sept monnaies éléennes découvertes à Olympie en 2007-2008

200 Pierre-Olivier HOCHARD

Un monstre de Néron pour la première néocorie de Sardes

207 Fabien PILON, Pascal QUÉREL(†)

Une production de flans monétaires localisée dans l'agglomération sénone de *Metlosedum / Melun (Seine-et-Marne)*

215 Olivier MICHEL

Une obole bretonne inédite du XIIe siècle

CORRESPONDANCES

218 Nicolas DUBREU

Une bourse éparpillée retrouvée à Panossas (Isère) : un instantané de la circulation monétaire aux alentours de la réforme d'Aurélien (274)

226 Marc BOMPAIRE

Trésors du XIe siècle de la zone picarde et monnaies de Laon

SOCIÉTÉ

230 Compte rendu de la séance du 15 mai 2021

PROCHAINES SÉANCES ——

SAMEDI 05 JUIN 2021 - 14h00 - par visioconférence SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021 - 13h30 - Assemblée Générale 1-3 OCTOBRE 2021 - Journées numismatiques de Metz

ÉTUDES ET TRAVAUX

Franck WOJAN*

À propos de sept monnaies éléennes découvertes à Olympie en 2007-2008

L'importance des monnaies de fouille dans le renouvellement de nos connaissances des monnayages grecs antiques n'est plus à démontrer¹, et on ne peut que se féliciter d'avoir de plus en plus régulièrement la mention et l'illustration de monnaies dans les comptes rendus et autres publications archéologiques.

Dans le volume 139-140/2 (2015-2016) du Bulletin de Correspondance Hellénique, paru en 2018, les archéologues grecs Christos Liangouras et Konstantina Ntountoumi² ont présenté 21 des 34 monnaies de bronze³ qui avaient été découvertes en 2007-2008 à environ 150 m de l'ancien stade d'Olympie⁴, en provenance d'un édifice identifié comme le sanctuaire de Déméter Chamynè⁵.

Parmi elles figurent sept monnaies éléennes (nos 14-20), ce qui représente environ un cinquième de l'ensemble (ou un tiers des monnaies présentées dans l'article). Dans l'attente de la publication du rapport de fouille définitif⁶, il m'a semblé souhaitable de revenir sur l'identification et la description de ces sept exemplaires éléens en y apportant quelques précisions⁷.

14. Nº d'inventaire : N1168 (figure 1 - 23 mm)

- D/ Tête de Zeus Olympios à gauche, portant une couronne d'olivier.
- R/ Aigle debout à gauche, les ailes éployées, face à un serpent qui se dresse devant lui (et dont le corps forme un cercle). Légende illisible.
- * Membre associé du CeTHiS (EA 6298) ; franck.wojan@orange.fr. Je remercie Soline Berger pour sa relecture attentive.
- Deux colloques internationaux ont notamment montré toute l'importance qu'il fallait accorder à ce matériel, ainsi qu'à la nécessaire et utile collaboration entre archéologues et numismates (SHEEDY, PAPAGEORGIADOU-BANIS 1997; DUYRAT, GRANDJEAN 2016).
- 2. LIANGOURAS, NTOUNTOUMI 2018. L'article est disponible en ligne et en libre accès sur la plateforme OpenEdition. Les clichés des monnaies sont également accessibles en ligne (© Chr. Liangouras et K. Ntountoumi).
- 3. L'une d'elles est cependant signalée comme « fourrée » (Liangouras, Ntountoumi 2018, p. 603).
- 4. Il s'agit d'une fouille d'urgence réalisées de janvier à avril 2007, puis au cours de l'été 2008, dans le cadre de travaux destinés au creusement d'un canal d'irrigation (LIANGOURAS, NTOUNTOUMI 2018, p. 599 et 601).
- Un rapport préliminaire est paru dans la revue 'Αρχαιολογικὰ ἀνάλεκτα ἐξ 'Αθηνῶν (= LIANGOURAS 2009), dont je n'ai pas pu voir la version définitive, ainsi qu'une brève description du sanctuaire découvert dans le catalogue de l'exposition « Mythos Olympia. Kult und Spiele » (= LIANGOURAS 2012).
- 6. À ma connaissance, le rapport complet, annoncé dans le corps de l'article du *BCH* (p. 599, n. non numérotée), n'a pas été publié. La présence de monnaies est, semble-t-il, simplement mentionnée dans LIANGOURAS 2009, alors qu'elle est passée sous silence dans LIANGOURAS 2012.
- 7. Les descriptions sont particulièrement succinctes. Il manque également les indications relatives à la masse de chaque pièce et l'axe de rotation des coins. Le diamètre de chaque exemplaire peut cependant être déterminé à partir de la planche.

Il est rare de trouver, dans le monnayage des Éléens, les types de droit et de revers tournés tous les deux à gauche. Cet exemplaire est proche de *BCD-Olympia* n° 341.2 : on retrouve la tête de Zeus, avec cette espèce de bourrelet qui tient lieu de chevelure et qui sépare le visage de la couronne d'olivier pour le droit, ainsi que l'allure de l'aigle au revers. Cette série ne comporte, sauf erreur, aucune légende au droit et seulement l'ethnique des Éléens sous la forme abrégée habituelle («FA») au revers.

15. Nº d'inventaire : N1188 (figure 2 - 18 mm)

- D/ Tête de Zeus *Olympios* à droite, portant une couronne d'olivier.
- R/ Coin illisible, peut-être un aigle (dont on devine les pattes ?) seul ou face à un serpent. Légende illisible.

L'effigie du droit semble proche de celle de l'exemplaire *BCD-Olympia* nº 283 (type Zeus / aigle debout à droite, les ailes fermées, légende KE), mais le degré d'usure du droit et surtout du revers ne permet guère d'aller au-delà de cette supposition.

16. Nº d'inventaire: N1190 (figure 3 - 21 mm)8

- D/ Tête de Zeus Olympios à droite, portant une couronne d'olivier.
- R/ Aigle debout à droite, les ailes éployées, face à un serpent qui se dresse devant lui (et dont le corps forme un cercle). Légende illisible.

Le droit et dans une moindre mesure le revers présentent des ressemblances avec *BCD-Olympia* n° 342.5.

17. Nº d'inventaire : N1173 (figure 4 - 16 mm)

- D/ Tête masculine (Apollon ?) à droite, portant une couronne de laurier ou un bandeau (?).
- R/ Zeus nu, debout à droite, en appui sur ses jambes, brandissant le foudre de la main droite levée, le bras gauche tendu en avant sur lequel se trouve un aigle. Légende illisible.

Le degré d'usure de cet exemplaire ne permet pas d'en dire plus. Cependant, l'effigie du droit ressemble à celle de la monnaie suivante.

18. Nº d'inventaire : N1178 (figure 5 - 17 mm)

- D/ Tête masculine (Apollon ?) à droite, portant une couronne de laurier. Grènetis.
- R/ Zeus nu, debout à droite, en appui sur ses jambes, brandissant le foudre de la main droite levée, le bras gauche tendu en avant sur lequel se trouve un aigle. Légende incertaine, peut-être sur deux lignes horizontales, de part et d'autre du dieu : (F A en haut / H –) ? [P] en bas.
- 8. Sur la planche d'illustrations, p. 606, le droit et accessoirement le revers sont mal orientés.

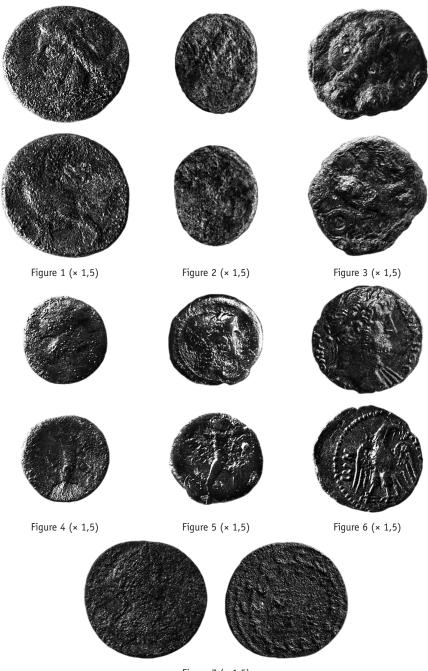


Figure 7 (× 1,5)

L'effigie du droit (la forme générale du visage, la disposition de la chevelure et la couronne de laurier préférable *a priori* au bandeau) ainsi que la légende du revers (la lettre *rh*ô le long de la jambe gauche est probable) rappellent d'autres exemplaires de ce type, comme celui conservé à Berlin (collection Imhoof-Blumer) et à Londres (collection Seager, 1926-1-16-874).

19. No d'inventaire : N1184 (= WOJAN, AMANDRY 2013, no 149; figure 6 - 20 mm)

- D/ Buste lauré d'Hadrien à droite, un pan de vêtement est visible sur l'épaule gauche. Légende [AYT]OKPAT – ΑΔΡΙΑΝΟC circulaire. Grènetis.
- R/ Aigle debout de face, les ailes éployées, la tête tournée vers la droite, et tenant une petite couronne dans son bec. Légende : $[H\Lambda EI] \omega N$ de droite à gauche. Grènetis.

Cette monnaie est une variante inédite d'un demi-assarion (module D¹º). La légende du droit semble tronquée : on lit αὐτοκράτ au lieu du traditionnel αὐτοκράτωρ écrit in extenso sur les exemplaires connus jusqu'alors. De plus, si le droit se rapproche quelque peu de notre 14c, l'effigie d'Hadrien prend ici davantage de place dans le champ. Bien que le revers soit mal centré, cet exemplaire est en très bon état et, pour ce module, le portrait impérial est même de très bonne facture. L'exemplaire est ici daté précisément de 125 apr. J.-C.¹¹, suivant certainement en cela la datation proposée par le catalogue BCD-Olympia (n° 317), dont il faut rappeler qu'elle n'est nullement assurée¹².

20. Nº d'inventaire : N1176 (figure 7 - 22 mm)

- D/ Buste lauré (?), cuirassé, de Caracalla César à droite, portant le *paludamentum*. Légende incertaine, peut-être Α(ὑτοκράτωρ) Κ(αῖσαρ) ΜΑ(ρκος) Α(ὑρήλιος) ΑΝΤωΝΙΝ(ος), si on se réfère aux exemplaires de même module déjà connus.
- R/ Dans une couronne végétale d'olivier ou de laurier, sur deux lignes horizontales, $[H \Lambda E I / \omega N]$.

Cette monnaie pose un problème d'identification, que l'absence d'indication de la masse vient renforcer. D'une part, les types de droit et de revers se rattachent à *BCD-Olympia* n° 324 (double *assarion*, ø 28 mm), mais le diamètre de cet exemplaire (22 mm, si la planche est bien à l'échelle 1:1) est celui d'un *assarion* (ø 22 mm) comme *BCD-Olympia* n° 325. D'autre part, si l'effigie du droit ressemble davantage à Caracalla qu'à Septime Sévère, Caracalla est, dans les exemplaires que je connais, représenté tête laurée sur les doubles *assaria*, mais tête radiée sur les *assaria*. Cette monnaie combine donc les types de droit et de revers du double *assarion* et le diamètre de l'*assarion*. Dit autrement, il s'agit soit d'un *assarion*, auquel cas les types de droit avec

^{9.} Wojan, Amandry 2013, p. 288 et pl. p. 322.

^{10.} Wojan, Amandry 2013, p. 307.

^{11.} Liangouras, Ntountoumi 2018, p. 607.

^{12.} Wojan, Amandry 2013, p. 305-306 (où nous suggérons plutôt les années 127-130) ; RPC III, vol. 1, p. 43.

la tête laurée et de revers sont inédits pour ce module¹³, soit d'un double assarion, mais alors son diamètre est nettement inférieur à la moyenne observée. Il est difficile de trancher en l'état, mais la première hypothèse semble préférable. Quoi qu'il en soit, le monnayage des Éléens sous les Sévères, avec les représentations de la famille impériale (Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla César et Geta), est généralement daté des dernières années du IIIe siècle.

Les exemplaires au type Zeus / aigle et serpent (ou peut-être aigle seul pour le n° 15 ?), les plus anciens, sont généralement datés du dernier tiers du IVe siècle av. J.-C. et des premières décennies du IIIe siècle av. J.-C. ¹⁴. Quant à la série des Apollon (?) / Zeus, elle est prudemment datée de la seconde moitié du IIIe siècle av. J.-C. ¹⁵. Les monnaies les plus récentes se rattachent respectivement à Hadrien et à Caracalla. L'arc chronologique offert par ces sept monnaies éléennes est donc particulièrement large ; elles ne sont pas d'un grand secours pour aider à préciser la datation du site, et ce d'autant plus que ces monnaies – qui n'offrent qu'un modeste aperçu de la variété du monnayage de bronze des Éléens – ont été apparemment retrouvées dans les couches de remblai qui recouvraient les vestiges du sanctuaire ¹⁶.

Ces monnaies éléennes étaient accompagnées, pour l'époque grecque, de trois monnaies de Sicyone (nos 21-23) et de deux d'Héraia d'Arcadie (nos 24-25), ce qui fait dire à nos deux archéologues dans le résumé de leur article que «[leur] présence (...) atteste des liens de l'Élide avec le reste du Péloponnèse »¹⁷. En réalité, une telle situation se retrouve à l'identique dans les fouilles menées dans le secteur sud-est du sanctuaire d'Olympie, comme le montre la carte de synthèse sur l'origine des monnaies publiée par Aliki Moustaka¹⁸ et sur laquelle les trois points correspondant à Élis, Héraia et Sicyone se distinguent nettement des autres. La cité d'Héraia se trouve en Arcadie, dans la vallée de l'Alphée, à une vingtaine de kilomètres en amont d'Olympie, le long de la route qui traversait le Péloponnèse et qui menait de l'Élide à l'Argolide via l'Arcadie. Cette proximité géographique explique sans doute le nombre de ses monnaies. Quant aux monnaies de Sicyone, il ne faut pas oublier que l'abondant monnayage de bronze de cette cité a littéralement "inondé" le Péloponnèse entre la guerre du Péloponnèse et l'époque hellénistique¹⁹, comme le montre par ailleurs l'exemple argien²⁰. Leur présence dans un sanctuaire commun fréquenté par des Grecs venus d'horizons divers n'a donc a priori rien d'exceptionnel; elle témoigne davantage de la circulation monétaire dans cette partie occidentale du Péloponnèse, plutôt que de liens particuliers entre Éléens et Sicyoniens non attestés par ailleurs.

^{13.} Pour ce module, je ne connais comme type de revers que la représentation du Zeus de Phidias; le droit représente soit la tête laurée de Caracalla César soit la tête nue de Geta (WOJAN 2011, p. 323-324 et pl. 75-76).

^{14.} Wojan, Blet-Lemarquand (à paraître).

^{15.} Wojan 2016, p. 116, 118; Wojan, Blet-Lemarquand (à paraître).

^{16.} Liangouras, Ntountoumi 2018, p. 601.

^{17.} LIANGOURAS, NTOUNTOUMI 2018, p. 599.

^{18.} MOUSTAKA 1999, p. 154.

^{19.} Grandjean 2012, p. 15-18, avec les références bibliographiques des travaux de Jennifer Warren sur le monnayage de Sicyone.

^{20.} GRANDJEAN 2016, p. 57, 59-61.

Les résultats de cette fouille se révèlent importants pour deux raisons : d'une part, ils ont permis de faire connaître de nouvelles variantes dans le monnayage de bronze des Éléens ; d'autre part, si l'identification du sanctuaire de Déméter *Chamynè* est confirmée²¹, ils améliorent notre connaissance de la topographie du sanctuaire d'Olympie, tout en apportant une validation supplémentaire au témoignage de Pausanias (VI 21, 1).

Bibliographie

- BCD-Olympia: Coins of Olympia. The BCD Collection, Auction Leu 90, 10 May 2004.
- RPC III: M. AMANDRY, A. BURNETT et al., Roman Provincial Coinage, III, Nerva, Trajan and Hadrian (AD 96-138), 2 vol., London / Paris, 2013.
- GRANDJEAN 2012 : C. GRANDJEAN, Identité civique et réalités monétaires en Grèce ancienne, RN, 168, 2012, p. 11-21.
- GRANDJEAN 2016: C. GRANDJEAN, Les monnaies grecques des fouilles de l'École française d'Athènes à Argos, dans Les monnaies de fouille du monde grec (VIe-Jer s. a.C.). Apports, approches et méthodes, Fr. Duyrat, C. GrandJEAN (éd.), Bordeaux, 2016, p. 51-63.
- Liangouras 2009 : Chr. Liangouras, Ιερό Δήμητρας και Κόρης στην Ολυμπία, ΑΑΑ, 40-41, 2009, p. 61-73. [non vidi]
- LIANGOURAS 2012: Chr. LIANGOURAS, Das Heiligtum der Demeter Chamyne in Olympia, dans *Mythos Olympia. Kult und Spiele*, W.-D. Heilmeyer, N. Kaltsas, H.-J. Gehrke, G.E. Hatzi, S. Bocher (Hrsg.), München / London / New York, 2012, p. 152-155.
- LIANGOURAS, NTOUNTOUMI 2018: Chr. LIANGOURAS, K. NTOUNTOUMI, Monnaies en bronze provenant d'un nouveau sanctuaire à Olympie, *BCH*, 139-140/2 (2015-2016), 2018, p. 599-608 (https://doi.org/10.4000/bch.384).
- MOUSTAKA 1999: A. MOUSTAKA, Die Fundmünzen der Südostgrabung, dans XI. Bericht über die Ausgrabungen in Olympia. Frühjahr 1977 bis Herbst 1981, A. MALLWITZ (Hrsg.), Berlin / New York, 1981, p. 152-179 et pl. 42-45.
- SHEEDY, PAPAGEORGIADOU-BANIS 1997: K.A. SHEEDY, Ch. PAPAGEORGIADOU-BANIS (eds.), Numismatic Archaeology. Archaeological Numismatics. Proceedings of an International Conference held to honour Dr. Mando Oeconomides in Athens 1995, Oxford, 1997.
- WOJAN 2011 : Fr. WOJAN, Les Éléens (IVe siècle a.C.-IIIe siècle p.C.). Recherche de numismatique et d'histoire, Thèse de doctorat inédite, 3 vol., Université François-Rabelais, Tours, 2011.
- WoJAN 2016: Fr. WoJAN, Un curieux monnayage de cuivre en Élide (Péloponnèse) à l'époque hellénistique, *BSFN*, 71-4, 2016, p. 114-119.
- Wojan, Amandry 2013 : Fr. Wojan, M. Amandry, Le monnayage d'Hadrien à Élis-Olympie, RN, 170, 2013, p. 279-328.
- Wojan, Blet-Lemarquand (à paraître) : Fr. Wojan, M. Blet-Lemarquand, Le monnayage de bronze des Éléens à types civiques (IV^e-II^e siècle av. J.-C.). L'apport des analyses élémentaires, à paraître.
- 21. L'attribution des vestiges découverts à proximité de bains romains au sanctuaire de Déméter Chamynè repose avant tout sur une inscription gravée sur la poitrine d'une figurine représentant un Cerbère bicéphale (LIANGOURAS, NTOUNTOUMI 2018, p. 603).

Pierre-Olivier HOCHARD*

Un monstre de Néron pour la première néocorie de Sardes¹

Au cours de l'époque impériale, la cité de Sardes eut le privilège de recevoir trois fois le titre de néocore, lui accordant ainsi d'accueillir un culte officiel à l'empereur. Si la date, ou à tout le moins la période d'attribution, des deuxième et troisième néocories ne pose a priori pas trop de difficulté, il n'en va pas de même de la première. J'ai déjà eu l'occasion, comme d'autres avant moi, de m'interroger sur cette question délicate². Et malgré toute la prudence que j'ai pu avoir dans mon propos, il m'apparaît aujourd'hui que des maladresses et imprécisions ont été commises, ce qui m'amène à reprendre ce dossier.

Bien qu'A. Heller fasse très justement remarquer que « dans le cas du titre de néocore, il [est] possible de fixer assez précisément le moment de son apparition et d'étudier la manière dont cet usage nouveau prenait naissance et se développait »³, il faut noter que l'utilisation du titre par une cité ne coïncide pas nécessairement avec l'attribution du culte impérial. Ainsi peut-on constater deux cas de figures. Le premier concerne l'affichage abusif du titre. Ce fut le cas par exemple de Cyzique, première cité en l'état actuel de notre documentation à afficher un titre de néocore dans une inscription datée de 38⁴. L'usage de ce titre se fait dans le cadre d'honneurs rendus à Antonia Tryphiana, descendante de Marc Antoine. Mais il est notable que dans ce cas précis, Cyzique se disait néocore de la famille de Caligula, et non de l'empereur lui-même, mais surtout que la cité semble avoir procédé sans l'accord des autorités romaines⁵. Un cas similaire d'usage possiblement abusif du titre de néocore se retrouve également à Éphèse, sur lequel je reviendrai ultérieurement.

Le second concerne le décalage entre l'obtention de l'honneur et l'affichage du titre lorsque l'attribution de la néocorie est officielle. Si Pergame en Asie, Nicomédie en Bithynie et Ancyre en Galatie furent autorisées par Auguste lui-même à ériger les trois premiers temples du culte impérial dans leur province respective, il fallut attendre la fin du ler siècle pour que ces cités en fassent la promotion⁶. À partir du moment où la course aux honneurs se développe au IIe et surtout au IIIe siècle, l'affichage des titres, tant dans les inscriptions que sur les monnaies, devient automatique, et quasi-immédiat⁷. Philadelphie de Lydie, qui obtient en 213 sa première néocorie, fait ainsi apparaître le titre sur une émission au portrait de Julia Domna et au nom de Cl. Capitôn, premier archonte sous le règne personnel de Caracalla (figure 1)⁸.

- * Maître de Conférences en histoire ancienne, Université de Tours, CeTHiS (EA 6298); pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr
- Cet article a pris naissance au cours du séminaire Histoire monétaire du monde romain (EPHE), lors de fructueux échanges avec Jérémy Chameroy, Antony Hostein et Marguerite Spœri-Butcher, que je remercie chaleureusement. Le propos et les conclusions rendus ici n'engagent cependant que la responsabilité de leur auteur.
- 2. Voir Hochard 2020, p. 904-907. Voir également les études antérieures de Collas-Heddeland 1993, Burrell 2004 et Heller 2006.
- 3. Heller 2006, p. 283.
- 4. IGR IV, 146.
- 5. Voir Friesen 1990, p. 71-74; Collas-Heddeland 1993, p. 4-5; Burell 2004, p. 5-6.
- 6. Burrell 2004, p. 275.
- 7. COLLAS-HEDDELAND 1993, p. 275; HELLER 2006, p. 254-274, particulièrement p. 269-274.
- 8. Hochard 2020, p. 908.





Figure 1 – Baldwin's The New York Sale XX, 7 Janvier 2009, lot 355 (14,96 g; 30 mm; × 1,5).

Dater l'attribution d'une deuxième ou troisième néocorie(s) (ou même d'une première néocorie lorsque celle-ci est tardive) est alors beaucoup plus aisé. Mais la tâche paraît plus ardue en ce qui concerne l'attribution d'une première néocorie lorsqu'elle survient avant le IIe siècle. B. Puech appelle d'ailleurs à la plus grande prudence sur les dates données pour fixer l'attribution d'un titre par rapport à son apparition dans la documentation, épigraphique comme numismatique, qui doit être considérée au mieux comme un terminus ante quem tant les cités pouvaient choisir d'alléger leur titulature, de privilégier tel titre plutôt qu'un autre, subir une annulation de ces derniers ou au contraire les surexploiter⁹. Et c'est là qu'intervient la difficile question de l'octroi de la première néocorie de Sardes.

La plus ancienne attestation épigraphique du titre de néocore à Sardes est donnée par une inscription de Lucius Verus¹⁰, qui présente la cité comme « deux fois néocore » et propose donc un *terminus ante quem* pour cette seconde attribution. Mais les sources demeurent obscures concernant l'attribution de la première néocorie. Contrairement à ce qu'affirme B. V. Head, aucune monnaie n'en porte mention¹¹. Les inscriptions de Ménogénès indiquent qu'il y avait un temple d'Auguste à Sardes¹², mais, en Asie, le seul temple provincial de cet empereur se trouvait à Pergame. En outre, Tacite rapporte que la cité fut candidate malheureuse pour l'obtention du temple provincial de Tibère¹³, obtenu par Smyrne¹⁴. Un fragment de lettre trouvé à Sardes mentionne un *Hadrianeion*, mais rien n'atteste que ce culte ait été lié à une

- 9. Puech 2004, p. 370-375.
- 10. Hanfmann, Ramage 1978, nº 276.
- 11. BMC Lydia, CVII stipule l'existence d'une monnaie au type d'Antinoos portant le titre de néocore. Burrell 2004, p. 100 se montre extrêmement sceptique, et le RPC III ne référence aucune monnaie de ce type, avec cette légende. Voir également Buttrey 1981, p. 11 n. 36 qui soutient qu'il s'agissait en réalité d'une monnaie de Delphes.
- 12. Sardis VII.1, 8, l. 13-14.
- 13. Tacite, Annales, IV, 55. S'il existe bien un culte à Tibère, attesté par l'existence d'une prêtrise occupée par L. Julius Libonianus, il s'agit d'un culte civique, et non du culte provincial de l'empereur (voir FRIJA 2010, nº 220).
- 14. BURRELL 2004, p. 38-42.

néocorie¹⁵. Ainsi faut-il, compte tenu de cette documentation, considérer le règne de Caligula comme *terminus post quem* pour l'attribution de la première néocorie à Sardes. Et c'est là qu'intervient une « monnaie » de Néron...

Publiée en 2000 dans la *SNG Leypold*, *Band I* sous le nº 1214, cette monnaie est décrite de la manière suivante (figure 2) :

- D/ NEPΩN KAICAP; Kopf mit Looberkranz r.
- R/ CAΡΔΙΑΝΩΝ ΔΙC ΝΕΌΚΟΡΩΝ ; Zeus Lydios l. stehend, in der Rechten Adler, in der Linken Stab.



Figure 2 - «Monnaie» de Néron, *SNG* Leypold I, 1214 (19 mm; 4,20 q; 2 h; × 2).

Un tel objet, unique, offrait des possibilités de datation – assez fines, qui plus est – de la première et de la deuxième néocorie de Sardes. D'autant que, contextualisée dans l'épais dossier des néocories de la province d'Asie, cette pièce pouvait paraître crédible bien que surprenante. D'une part, même s'il ne se généralise qu'à partir du IIe siècle sur les monnayages provinciaux, l'usage du titre de néocore est attesté sur le monnayage d'Éphèse, précisément sous le règne de Néron (figure 3).



Figure 3 – CNG 90, 23 mai 2012, lot 962 (27,5 mm; 11,75 g; 1 h; RPC I, 2626; × 1,5).

15. Burrell 2004, p. 100. Cette dernière lie plutôt ce culte à la participation de Sardes au Panhellenion.

D'autre part, le type de revers de cette « monnaie » n'est pas sans rappeler celui utilisé sur les émissions au type de Clodius Albinus, à l'extrême fin du IIº siècle (figure 4). Si ce type – Zeus Lydios – n'est pas fréquent pour illustrer un statut de néocore (on préfère généralement la représentation du ou des temples – en fonction du nombre d'itération du titre – ou d'une table agonistique), il est attesté sur suffisamment d'exemplaires différents pour ne pas être remis en cause. Notons d'ailleurs que si l'on fait abstraction de la légende, Zeus Lydios est un type couramment attesté sur le revers des émissions sardiennes sous Néron¹⁶.



Figure 4 - Vienne GR 32883 (26 mm; 7,50 g; 12 h; x 1,5).

Enfin, les surexploitations possibles et abus d'utilisation des titres qu'avait déjà relevés B. Puech pouvaient rendre étonnante mais possible une telle mention, d'autant que la standardisation des titulatures n'était pas encore totalement fixée au ler siècle de notre ère¹⁷. J'avais donc, avec malgré tout beaucoup de prudence¹⁸, tenté une interprétation de cet objet et une proposition de chronologie dans l'attribution des titres de néocore à Sardes au ler siècle. Bien mal m'en a pris, puisque cette monnaie n'existe tout simplement pas...!

Publiée en 2004 dans le volume II de la *SNG Leypold* au titre des correctifs sous le n° 1214.0, cette monnaie de Néron est en réalité une émission au nom du prêtre Ti. Kl. Mnaseas, de mêmes types que l'exemplaire illustré en figure 5.

Il est bien évident qu'un tel manque de rigueur n'est guère facilement excusable 19 . Mais sans vouloir amoindrir la portée de mon erreur, la parfaite correspondance entre la description de la monnaie et son illustration sur la planche, mise directement en regard, n'invitait pas spécialement à la méfiance 20 , d'autant que si la combinaison sur une même monnaie d'un E (au droit) et d'un E (au revers) pouvait surprendre, l'usage du E est parfaitement attesté sous Néron (voir figure 5).

- 16. Voir Hochard 2020, nos 1895-1899.
- 17. HELLER 2006, p. 254-260.
- 18. HOCHARD 2020, p. 905, n. 136.
- 19. J'écrivais lors de ma précédente étude sur cette question que je n'avais pas trouvé d'information sur l'inauthenticité de cette pièce (Hochard 2020, p. 905, n. 136). Pourtant, Burrell 2004, p. 100 n. 2 écrivait déjà que cette monnaie n'existait pas. Je ne m'explique toujours pas comment je suis passé à côté de cette information...
- 20. Cela interroge d'ailleurs sur la méthode d'établissement de la SNG Leypold I, car pour qu'il y ait concordance entre la description de la monnaie et son illustration erronée, cela signifie que la





Figure 5 – Tauler and Fau Subastas Auction 61, 7 July 2020, lot 1215 (17,5 mm; 3,85 g; 12 h; RPC I, 3007^{21} , \times 2).

La création de ce monstre numismatique résulte en réalité de la combinaison malheureuse de photographies provenant de deux monnaies différentes, le droit étant une émission de Néron, le revers provenant d'une frappe au type de Julia Domna (figure 6)²².



Figure 6 - La décomposition du monstre de Néron.

description n'a pas été faite à partir de la monnaie elle-même, mais de sa photographie (ce qui en soi n'a rien de choquant), et que la planche aurait été montée en premier, servant ensuite de support à l'établissement de la notice. Ou alors que les photos de la monnaie ont été dès l'origine inversées avant tout catalogage du matériel ?

- 21. Cette correction est également présente sur la base du RPC Online (https://rpc.ashmus.ox.ac.uk/coin/390879) alors que l'erreur avait également été initialement commise dans la première édition papier de ce catalogue.
- 22. Le droit provient ainsi de SNG Leypold II, 1214.0 et le revers de SNG Leypold I, 1220. Les illustrations présentées ici en figure 6 sont de mêmes types, mais ne correspondent pas aux exemplaires de la collection Leypold qui ont été mélangés.

L'enchaînement chronologique que j'avais proposé relève ainsi de la pure élucubration. Mais la proposition que j'avais faite de dater la première néocorie de Sardes entre les règnes de Caligula et de Néron n'est peut-être pas à rejeter en bloc. Comme je l'ai mentionné précédemment, B. Burrell ne croit pas que l'existence d'un Hadrianeion à Sardes puisse être rapprochée de l'octroi d'une néocorie. Si elle se montre plus réservée, A. Heller n'exclut pas l'idée que l'on puisse remonter la date de cette première attribution aux Julio-Claudiens ou aux Flaviens²³. Il est vrai qu'Hadrien s'est montré particulièrement généreux dans l'octroi du titre de néocore²⁴. Mais voyons quels pourraient être les arguments pour une attribution plus précoce. Deux éléments semblent clairement admis: l'attribution d'un premier temple impérial et l'affichage du titre de néocore - dans les inscriptions ou sur les monnaies - peuvent être grandement différés; et avant les Antonins, il ne semble pas qu'un temple du culte impérial provincial ait été accordé par le même empereur à plusieurs cités. Ainsi, Sardes n'a pas pu, c'est une certitude, obtenir un temple du culte impérial sous Auguste (1re néocorie de Pergame), sous Tibère (1re néocorie de Smyrne), sous Caligula (1^{re} néocorie de Milet ?²⁵), sous Domitien (« officialisation » de la 1^{re} néocorie d'Éphèse²⁶) et sous Trajan (2º néocorie de Pergame). Certes, Sardes n'a jamais fait partie du «triangle rival»²⁷, laissant à penser qu'elle n'était pas dans la course pour la primauté de l'honneur dans la province. C'est Éphèse qui enclenche les hostilités en affichant la première de manière officielle le titre sous Domitien en arguant du fait qu'elle l'affichait, même improprement, depuis plus longtemps. L'émission provinciale au type de Néron (figure 3) est en effet la seule connue à ce jour à afficher la légende NEOKOPΩN avant le IIe siècle dans la province d'Asie. Pourquoi Éphèse aurait-elle voulu sous Claude ou Néron forcer son destin en affichant aussi clairement un titre possiblement non officiel? Peut-être parce que, pourtant capitale de province, elle n'avait toujours pas eu un temple du culte provincial alors que Pergame, Smyrne et peut-être Milet (même temporairement) y avaient eu droit. Dans ce cas, pourquoi Sardes n'aurait-elle pas pu faire partie de ces cités privilégiées avant le règne de Néron (sans pour autant l'afficher), attisant encore la jalousie éphèsienne? Certes, le fait que Sardes ne fasse pas partie du triangle rival ne plaide pas pour une obtention d'une néocorie avant Éphèse, mais que le cas de cette néocorie

- 23. HELLER 2006, p. 256, n. 39.
- 24. Voir les tableaux synoptiques de COLLAS-HEDDELAND 1993, p. 251-252 et BURRELL 2004, p. 396-397. Voir également RPC III pour l'augmentation de la fréquence des mentions sur les monnaies provinciales, particulièrement au type d'Antinoos.
- 25. Cette attribution ne fait pas consensus. Voir RPC I, p. 433 et plus prudemment Burrell 2004, p. 60-61 pour la défense de cette attribution *contra* Keil 1919, Collas-Heddeland 1993, p. 59-60 et Heller 2006, p. 244 pour son rejet.
- 26. B. Burrell parle de « rededication », de nouvelle dédicace, suite à la tentative avortée sous Néron (Burrell 2004, p. 61). A. Heller date, par parallélisme avec l'épigraphie, la première néocorie d'Éphèse de Domitien, celle de Néron étant un usage abusif qui n'a de toute façon pas laissé de traces épigraphiques (Heller 2006, p. 180-181). Quoi qu'il en soit, il ne peut s'agir que d'une première néocorie, et la mention d'une deuxième néocorie sur une émission de Domitien conservée à Munich est de toute facon à rejeter (voir les notes de RPC II, 1064 et 1070).
- 27. J'emprunte cette expression à Heller 2006 pour qualifier la compétition que se sont livrées Pergame, Éphèse et Smyrne dans la course aux honneurs en Asie.

d'Éphèse sous Néron est lui-même assez complexe²⁸. Notons toutefois que Sardes a dès Tibère (voire Auguste?) montré son envie de disposer d'un tel honneur, et que Smyrne, pourtant deuxième cité à obtenir un temple provincial du culte impérial (et deuxième cité à obtenir cet honneur une deuxième fois) n'est pas tout de suite entrée dans la compétition des titres, semblant davantage suivre un mouvement que l'alimenter²⁹.

N'allons donc pas plus avant dans ce qui reste, compte tenu de l'état de la documentation, de simples conjectures. Mais notons cependant que l'attribution de la 1^{re} néocorie à Sardes doit être recherchée dans une fenêtre chronologique comprise entre les règnes de Claude (*terminus post quem*) et Hadrien (*terminus ante quem*), et qu'en dépit des hérésies que m'a fait formuler ce monstre de Néron, l'hypothèse d'une première néocorie de Sardes sous les Julio-claudiens, bien que pas la plus probable, n'est pas à exclure.

Bibliographie

BURRELL 2004: B. BURRELL, Neokoroi. Greek cities and Roman Emperors, Cincinnati classical studies, 9, Leyde / Boston, 2004.

BUTTREY 1981: T.V. BUTTREY (dir.), *Greek, Roman and Islamic coins from Sardis*, Archaeological exploration of Sardis, 7, Cambridge Mass., 1981.

Collas-Heddeland 1993 : E. Collas-Heddeland, Néocorie impériale : de la rivalité à la primauté, Thèse de doctorat inédite, Université Paris 4, 1993.

FRIESEN 1990: S.J. FRIESEN, Ephesus, Twice Neokoros, Cambridge / Harvard, 1990.

FRIJA 2010 : G. FRIJA, Prosopographie des prêtres du culte impérial dans les cités de la province romaine d'Asie, Rennes, 2010.

HANFMANN, RAMAGE 1978: G. M. A. HANFMANN, N. H. RAMAGE, Sculpture from Sardis. The Finds through 1975, Archaeological Exploration of Sardis, Report 2, Cambridge Mass., 1978.

HELLER 2006: A. HELLER, Les bêtises des Grecs, Bordeaux, 2020.

HOCHARD 2020 : P.-O. HOCHARD, Lydie, terre d'empire(s). Étude de numismatique et d'histoire (228 a.C.-268 p.C.), 2 vol., Bordeaux, 2020.

Keil 1919: J. Keil, Die Erste Kaiserneokorie von Ephesos, NZ, 52, 1919, p. 115-120.

Puech 2004 : B. Puech, Des cités-mères aux métropoles, dans *L'hellénisme d'époque romaine : nouveaux documents, nouvelles approches (rer siècle a.C. - IIIe siècle p.C.)*, S. Follet (éd.), Paris, 2004, p. 357-404.

- 28. B. Burrell rappelle les hypothèses d'une néocorie d'Artémis, et non de l'empereur, mais avance l'idée (sans la démontrer) d'un temple obtenu malgré tout sous Néron puis immédiatement frappé de la damnation memoriae de 68 (BURRELL 2004, p. 61).
- 29. Heller 2006, p. 254-269, particulièrement p. 268 : «Smyrne semble se tenir à l'écart du phénomène des titres honorifiques omettant aussi bien d'enrichir les siens que de respecter ceux des autres. Cela mérite d'autant plus d'être souligné que Smyrne s'est battue avec acharnement contre Éphèse pour obtenir avant elle une deuxième néocorie : dans la sphère "concrète", c'est la rivalité de ces deux cités qui a marqué le début du IIe s. ; dans celle de l'affrontement symbolique que traduit l'usage des titulatures, Smyrne reste par la suite en retrait, laissant Éphèse et Pergame rivaliser entre elles. »

Fabien PILON*, Pascal QUÉREL(†)** Une production de flans monétaires localisée dans l'agglomération sénone de *Metlosedum* / Melun (Seine-et-Marne)

Préalablement à la mise en œuvre d'un important projet immobilier, deux campagnes de fouilles ont été conduites en 1997 et 1998 par l'Association pour les fouilles archéologiques nationales à Melun (Seine-et-Marne), Quai du Maréchal Joffre, à l'emplacement des anciennes usines pharmaceutiques Vernin¹. Ces interventions ont révélé la présence de plusieurs occupations, dont la plus ancienne remonte à l'âge du Bronze final. Durant l'époque gallo-romaine, le site s'inscrit en périphérie de l'antique *Metlosedum*, agglomération sénone implantée dans un méandre de la Seine (figure 1).

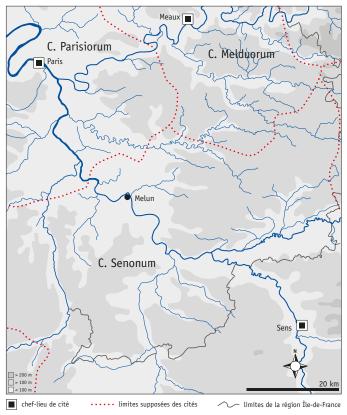


Figure 1 – Melun au sein du territoire sénon (© P. Ouzoulias, CNRS).

Membre correspondant de la SFN, UMR 7041 ArScAn, Équipe GAMA; fabien.pilon@wanadoo.fr
 Afan / Inrap; Pascal Quérel est décédé le 16 décembre 2008.

^{1.} Opérations dirigées par P. Quérel (QUÉREL 2004).

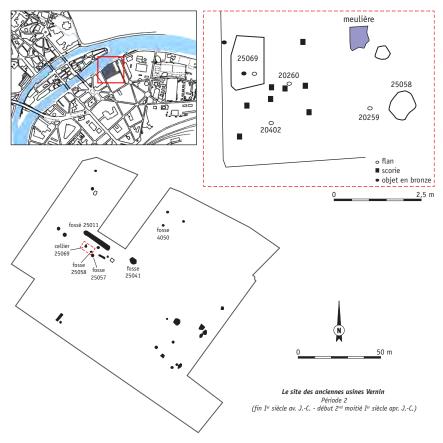


Figure 2 – Vestiges fin Ier siècle av. J.-C./Époque flavienne et localisation des éléments liés au travail du bronze (© P. Quérel, Afan/Inrap).

Les données acquises caractérisent une occupation proto-urbaine entre la fin du ler siècle av. J.-C. et l'époque flavienne. Les vestiges sont, pour l'essentiel, des structures en creux (celliers, fosses, fossés, puisards, puits), réparties sur l'ensemble de la zone étudiée (figure 2). Le bâti n'a pas laissé de traces identifiables, ce qui suggère des constructions sur sablières basses. De même, le système de circulation n'a pas été reconnu. Le fossé 25011 témoigne toutefois d'une division importante de l'espace qui va perdurer, sous la même forme tout d'abord puis comme axe de circulation. Une voirie et son réseau secondaire s'implantent en effet vers la fin du ler siècle apr. J.-C., délimitant des parcelles et accompagnant le développement d'artisanats : métallurgie du bronze (figure 2) mais aussi du fer, avec la fouille d'un atelier de forge ; travail du textile, illustré par neuf pesons de métier à tisser et une fusaïole ; production de poteries, suggérée par deux importants rejets totalisant plus de 14000 tessons (*terra rubra, terra nigra*, céramique dorée au mica notamment).

Douze monnaies illustrent l'occupation antique du site et en particulier son point culminant, entre la fin de la période tibérienne et le milieu du IIe siècle (figure 3).

Époque gauloise - Peuple indéterminé				
1	Potin, <i>ca</i> 50-25 av. JC.	SCHEERS 212 (pl. XXXV, 719A);		
1	FOLIII, CU 50-25 dv. JC.	FOUCRAY, BULARD 2020, p. 146; 3,51 g; iso 20402		
Aug	uste			
2	As, Nîmes, <i>ca</i> 16 av. JC14 apr. JC.	RIC Ia, 155-161; RPC I, 523-525; 4,89* g;		
		coupé au ½ ; nº 6, iso 23		
3	As, Nîmes, <i>ca</i> 10-14	RIC I ^a , 159-161; RPC I, 525; 14,14 g; no 22, iso 20491		
4		RIC Ia, 230; 9,63 g; no 43, iso 30		
5	As, Lyon, <i>ca</i> 7-3 av. JC.	RIC Ia, 230; 9,52 g; no 42, iso 28		
6		RIC Ia, 230; 8,82 g; no 230		
7		RIC Ia, 230; 9,71 g; no 69		
Claude Ier				
8	Denier, contrefaçon, apr. 49	cf. <i>RIC</i> I ^a , - ; 3,16 g ; no 240		
Néro	on			
9	As, Lyon, ca 65; contremarque SPQR	RIC Ia, 477; 9,69 g; no 7, iso 10		
Traja	an			
10	Dupondius, Rome, 98-102	RIC II, ?; 10,03 g; nº 222		
Marc	: Aurèle pour Faustine II			
11	As, Rome, 161-175	RIC III, 1639; 15,64 g; nº 223		
Arcadius				
12	Aes 4, Lyon, 388-392	RIC IX, 44d; 1,31 g; no 23, iso 30012		

Figure 3 - Catalogue des monnaies antiques.

Le numéraire gaulois comprend un unique potin « à l'aigle », classé par S. Scheers dans les séries de Gaule Belgique², ainsi que deux rouelles en plomb à quatre rayons³.

Les onze autres monnaies sont romaines et majoritairement à l'effigie d'Auguste, avec six moyens bronzes dont trois présentent un frai relativement faible impliquant une perte dans la première moitié du ler siècle (nos 3-5). Mais deux autres, fortement usés, ont été égarés plus tardivement, durant la seconde moitié du ler siècle pour l'un (no 2) voire courant lie-début IIIe siècle pour l'autre (no 7). Un denier fourré de Claude Ier4 et un as de Néron complètent le numéraire du ler siècle, le frai moyen de ce dernier indiquant une perte entre la fin du ler siècle et la première moitié du suivant. Le dupondius de Trajan, presque fruste, et l'as de Faustine II, moyennement usé, dénotent une fréquentation dans la première moitié du IIIe siècle, celle-ci se poursuivant jusqu'à la fin du IVe siècle avec l'aes 4 d'Arcadius émis entre 388 et 392.

^{2.} Scheers 1983, p. 212, pl. XXV, 719A, cl. II; type BN 6166. On note cependant une certaine similitude avec quelques bronzes anépigraphes attribués aux Carnutes (DT II, 2617-2620, série 544).

^{3.} Quérel 2004, p. 170-171.

^{4.} PILON 2000.

Les autres mobiliers témoignent de l'occupation domestique du site ainsi que des artisanats qui s'y sont déroulés, métallurgiques en particulier. L'attestation d'un atelier de bronzier repose sur un semis de gouttelettes, de scories et d'agglomérats cuivreux sur une trentaine de mètres carrés (figure 2). Mais des objets plus spécifiques – flans monétaires non empreints, cône, reste d'arbre de coulée avec le départ de deux chapelets (figure 4) – montrent que tout ou partie de son activité a consisté à produire des flans et, vraisemblablement aussi, à frapper des monnaies, mais sans pouvoir conclure sur ce point en l'absence de coins ou de monnaies ratées⁵. Notons encore la présence de vestiges du démontage d'un four dans le comblement de la fosse 25058, localisée au voisinage de ces éléments métalliques⁶ (figure 2).



Figure 4 – Cône et arbre de coulée pour la préparation de flans (© P. Quérel, Afan/Inrap).

Au total, treize flans ont été recueillis (figures 5-6), et ce dans des contextes archéologiques variés :

- couches superficielles de limon : US 20249 (flans n^{os} 3, 11, ainsi que le potin « à l'aigle »), US 20050 (flans n^{os} 4, 7, 9) ;
- comblement du fossé 25011 (US 10030), attribué à l'occupation précoce du site (flan no 5) ;
- comblement de structures en creux proches de la fosse 25058 qui contient les vestiges d'un four : 25069, US 20394 et 20476 (flans n^{os} 12, 8) ; 25041, US 20168 (flan n^{o} 13) ; 25011, US 20499 (flan n^{o} 6) ;
- remblais de démolition d'une cave 15009/15019, dont l'aménagement recoupe le fossé 25011 (flans n^{os} 1-2, 10). Le dupondius de Trajan et l'as de Faustine II y figurent également.

La plupart se présente donc en position résiduelle dans des niveaux principalement datables du ler siècle, seules les couches limoneuses superficielles et le fonctionnement du fossé apparaissant contemporains de l'activité monétaire.

- 5. L'absence des outils caractéristiques de la chaîne monétaire coins, poinçons, disques, moules à potins est récurrente au sein des ateliers monétaires gaulois identifiés ou supposés. Elle concourt, avec d'autres données, aux réflexions actuelles sur la nature, fixe ou mobile, de ces officines, sur leur structuration et leur fonctionnement, mais aussi sur les autorités émettrices, personnes de droit privé ou instances politiques disposant de pouvoirs régaliens (DELESTRÉE 2017; 2020).
- 6. Pour comparaison, l'atelier picton de Migné-Auxances (Vienne) était implanté dans une fosse de 6 m² (diamètre de 2,80 m au niveau du sol de fonctionnement; profondeur de 1,50 m) dans laquelle figurait un four rectangulaire de 0,20 × 0,40 m (TOLEDO I MUR et al. 2008, p. 235-238).

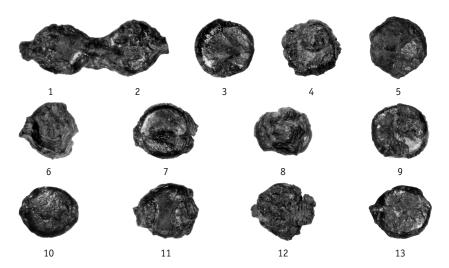


Figure 5 – Flans monétaires issus de la fouille des Usines Vernin ($^{\circ}$ D. Biasi).

N٥	Masse (g)	Ø (mm)	Référence	Observations ; références
1-2	8,00	13-15	B 1142	Unis par une barrette de coulée
3	3,92	15	Iso 20260	
4	3,50	14	US 20050	Corrodé
5	3,45	14	US 10030	
6	3,30	?	Iso 20499	Corrodé
7	3,30	14,5	US 20050	Soudé par la corrosion avec le nº 10
8	3,01	14	US 20476	Corrodé
9	2,97	14,5	US 20050	Soudé par la corrosion avec le nº 8
10	2,93	14	B 1142	
11	2,85	14	Iso 20259	Corrodé
12	2,80	14	US 20394	Corrodé
13	2,51	14	US 20168	Corrodé

Figure 6 - Catalogue des flans monétaires.

D'un point de vue technologique, tous ces flans ont été coulés en chapelets dans des moules monovalves équipés d'un couvercle, ce dont témoignent les deux exemplaires encore reliés par une barrette de métal, tout comme les restes de tenons sur plusieurs autres. Pour cela, l'usage de matrices en pierre calcaire est bien connu dans le monde antique⁷. Notons qu'une restitution à la cire perdue a été proposée dans

7. PILON 2003; 2016, p. 53-58, 88, 162-165.

le cas de l'officine de Migné-Auxances, qui a livré quarante flans comparables isolés ou groupés (jusqu'à quatre unités), avec l'usage d'argile et de chapelets en cire⁸.

Une analyse qualitative par fluorescence X a été réalisée sur les flans nºs 3, 5, 6 et 10°. Les résultats obtenus montrent que tous sont en bronze – alliage de cuivre et d'étain – avec, comme principales impuretés, le plomb, le soufre et le fer. Pour les Sénons, cette matière est caractéristique des bronzes frappés « à l'aigle » qui contiennent entre 8,8 et 20,8 % d'étain, avec une concentration moyenne de 13,7 %¹¹⁰. Quelques potins « à la tête d'indien / cheval » ont aussi été forgés avec ce métal, suggérant une phase de contemporanéité de production des deux espèces avant la mise en œuvre du bronze au plomb pour les potins. La fouille du Quartier Saint-Paul, à Sens, en 1989, atteste l'existence de cette phase, avec la découverte concomitante de potins ratés et aussi d'un flan destiné à la frappe¹¹¹. Le bronze a également été employé pour les productions pictones de Migné-Auxances, avec une teneur stannique de 6 à 14 %¹², ou encore pour celles des Carnutes, avec une teneur comprise entre 12 et 16 %, ou bien de l'ordre de 20 %¹³.

À quels bronzes sénons ces flans étaient-ils dédiés ? La série « à l'aigle » est riche de nombreuses variantes : LT 7492, 7493, 7490, 7508, 7527, 7545, 7550, 7552, 7565, 7552 ; DT II, 2631-2639. Mais leurs représentations très inégales selon le lieu de découverte ont conduit Alain Bulard et Bruno Foucray à les ventiler en cinq groupes géographiques¹⁴, cette différentiation s'avérant toutefois sans corrélation avec les variations de composition chimique¹⁵. Or l'un de ces groupes est caractéristique de Melun et de la partie septentrionale de la cité. Deux types le composent¹⁶ (figure 7) :

- LT 7552, doté de la légende SIINV au revers ;
- LT 7565, inscrit GIAMILOS au droit et SIINV au revers.









Figure 7 – Les bronzes frappés «à l'aigle» LT 7552 et 7565 (© CGB Numismatique Paris ; × 1,5).

- 8. TOLEDO I MUR *et al.* 2008, p. 237-238, 250-252, 264-268. Ces flans, qui présentent un volume moyen de 0,35 cm³, ont été mis au jour avec 152 creusets d'environ 32 cm³, ce qui implique qu'environ 15 000 pièces de type BN 4298-4303 ont été produites à partir de ceux-ci entre *ca* 130 et 100 av. J.-C. Les auteurs mentionnent une autre découverte à Poitiers au début du XIXº siècle attestant d'une frappe sur des chapelets non encore cisaillés.
- 9. Les auteurs remercient Vincent Frotté (CEA Le Ripault, Monts, Indre-et-Loire), auteur de ces analyses.
- 10. PILON, SÉGUIER 2021, p. 56-58, 61-62.
- 11. SARRAZIN 1989, p. 132.
- 12. TOLEDO I MUR et al. 2008, p. 245.
- 13. NIETO-PELLETIER et al. 2018, p. 200-202.
- 14. FOUCRAY, BULARD 2020, p. 405-445.
- 15. PILON, SÉGUIER 2021, p. 57-58.
- 16. Les auteurs remercient CGB Numismatique Paris pour les illustrations associées.

La fouille melunaise qui a livré le plus grand nombre de monnaies demeure celle du 14 avenue Thiers, où une zone consacrée à des activités rituelles de sacrifices d'animaux et d'offrandes a été mise au jour¹⁷. L'ensemble comprend 193 espèces gauloises (dont 174 bronzes sénons «à l'oiseau») et 7 « gallo-romaines » au type *Germanus Indutilli.L*, pour la plupart issues de niveaux augustéens, ainsi que 131 romaines, dont 22 augustéennes. Or parmi les 97 bronzes «à l'oiseau» identifiés, 4 sont de type LT 7552 (4,1%) et 42 de type LT 7565 (43,3%). La grande homogénéité de style de ces derniers suggère une production à Melun¹⁸, peut-être dans l'officine du Quai du Maréchal Joffre située à quelques centaines de mètres de là.

La présence en nombre de ces petits bronzes sénons, huit fois plus nombreux que les espèces augustéennes dans les vestiges du 14 avenue Thiers, montre qu'ils ont occupé, comme ailleurs¹⁹, une part prépondérante dans la circulation civile de la fin de la conquête jusqu'au règne d'Auguste, et tout particulièrement dans les limites de la cité (une seule monnaie melde). Leur analogie modulaire manifeste²⁰ avec le *quadrans* issu de la réforme d'Auguste, introduite à Rome vers 23 av. J.-C., leur a permis de circuler largement durant les deux dernières décennies du Ier siècle av. J.-C., et il est possible d'envisager que la frappe de ce numéraire ait pu se poursuivre durant cette période, car il n'existe pas de preuve d'une suspension des monnayages indigènes ordonnée par le pouvoir impérial²¹.

Cette découverte de flans monétaires dans une zone d'activité métallurgique est importante, car elle atteste la production de bronzes frappés à Melun durant la seconde moitié du ler siècle av. J.-C., très certainement de type LT 7565 puisqu'ils ont été extraits en grand nombre des contextes augustéens du 14 avenue Thiers. Il s'agit du deuxième atelier métallurgique sénon pour lequel une activité monétaire a pu être identifiée, après celui du Quartier Saint-Paul, à Sens. Signalons qu'une seule autre officine est connue à ce jour à l'échelle de l'Île-de-France, grâce à la découverte de deux flans ratés à Nanterre (Hauts-de-Seine), à l'entrée du territoire des *Parisii* et à proximité de la Seine²².

Bibliographie

DT: L.-P. DELESTRÉE, M. TACHE, Nouvel atlas des monnaies gauloises: II. de la Seine à la Loire moyenne, Saint-Germain-en-Laye, 2004, 149 p., 26 pl.

LT: H. DE LA TOUR, Atlas des monnaies gauloises, Paris, 1892, 12 p., 55 pl. (réimpression 1991).

BLACHE *et al.* 1985: J. BLACHE, J. COTTARD, P.-H. MITARD, Les monnaies gauloises et romaines recueillies sur le site gallo-romain de l'avenue Thiers, à Melun (Seine-et-Marne), *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, 24-25 (1983-1984), 1985, p. 21-42.

- 17. Blache et al. 1985, p. 22-30.
- 18. Blache et al. 1985; Foucray 1990, p. 55; Foucray, Bulard 2020, p. 409.
- 19. Voir par exemple DELESTRÉE 1999, p. 31, pour les espèces de Gaule Belgique.
- 20. Diamètre ca 16 mm; masse moyenne entre 2,68 et 3,15 g selon le type (Foucray, Bulard 2020, p. 448).
- 21. DELESTRÉE 1999, p. 32-36.
- 22. Drouhot 1998 ; Foucray, Bulard 2020, p. 490-492. Ces objets, encore dotés d'une queue de coulée, n'ont en effet pas pu circuler.

- Delestrée 1999 : L.-P. Delestrée, Romanisation et fin du monnayage celtique dans le nord de la Gaule, RN, 154, 1999, p. 15-40.
- Delestrée 2017 : L.-P. Delestrée, La problématique des ateliers monétaires gaulois, *RBN*, 163, 2017, p. 1-26.
- DELESTRÉE 2020: L.-P. DELESTRÉE, Les pouvoirs émetteurs en Gaule, des origines à l'époque augustéenne, dans *Detur Dignissimo*. *Studies in Honour of Johan van Heesch*, STROOBANTS Fr., LAUWERS Chr. (eds.), Brussels, 2020, p. 65-77.
- Delestrée *et al.* 2019 : L.-P. Delestrée, M. Tache, M. Mégret-Merger, Deux coins monétaires rattachables à la série des quarts de statère « aux arcs de cercle », *CahNum.*, 221, 2019, p. 5-9.
- DROUHOT 1998 : Cl. DROUHOT, Les monnaies, dans Nanterre (Hauts-de-Seine), Les Guignons A 86, Habitat groupé de La Tène finale. Fouille de sauvetage urgent 1993-1995, DURAND Cl. (dir.), Rapport de sauvetage urgent, Afan / Sra Île-de-France, 1998, p. 197-201.
- FOUCRAY 1990: Br. FOUCRAY, Les collections de numismatique antique à Melun, dans *Melun* au temps de Rome. Catalogue d'exposition, Melun, 24 novembre 1990 27 janvier 1991, Melun, 1990, p. 52-56.
- FOUCRAY, BULARD 2020 : Br. FOUCRAY, A. BULARD, Monnaies gauloises en bronze d'Île-de-France. Synthèse sur la circulation et les émissions monétaires, RAIF (Supplément 6), 2020, 632 p.
- NIETO-PELLETIER *et al.* 2018: S. NIETO-PELLETIER, M. TROUBADY, Th. MASSAT, É. ROUX, M. BLET-LEMARQUAND, D. HOLLARD, Th. SAUVAGE, Productions monétaires en territoire carnute, la place de *Cenabum*: premiers résultats. Le projet ATMOCE «L'ATelier MOnétaire gaulois de CEnabum. Production des bronzes carnutes, IIe-Ier siècles av. n.è.», *BSFN*, 73-06, 2018, p. 197-204.
- PILON 2000 : F. PILON, Un denier commémorant la 17^e acclamation impériale de Claude I^{er} découvert à Melun (Seine-et-Marne), *BSFN*, 55-04, 2000, p. 65-70.
- PILON 2003: F. PILON, Un fait unique en Gaule romaine: la découverte de moules à flans monétaires en pierre calcaire, RSN, 82, 2003, p. 37-60, pl. 3-5.
- PILON 2016: F. PILON, L'atelier monétaire de Châteaubleau. Officines et monnayages d'imitation du IIIe siècle dans le nord-ouest de l'Empire, (coll. suppl. à Gallia, 63), Paris, 2016, 294 p.
- PILON, SÉGUIER 2021 : F. PILON, J.-M. SÉGUIER, Le numéraire sénon à base cuivre : analyses chimiques de 55 monnaies mises au jour en contexte archéologique à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), BSFN, 76-02, 2021, p. 55-64.
- Quérel 2004 : P. Quérel, Melun (77). Melun usines Vernin Quai du M^{al} Joffre/Rue Dajot Aoûtdécembre 1998, Afan/Sra Île-de-France, Saint-Denis (93), 2004, 234 p.
- SARRAZIN 1989 : J.-P. SARRAZIN, Sens, quartier Saint-Paul, dans *L'Yonne et son passé : 30 ans d'archéologie*, Delor J.-P., Rolley Cl. (éd.), 1989, p. 132.
- SCHEERS 1983 : S. SCHEERS, La Gaule Belgique. Traité de numismatique celtique, Louvain, 1983, 2° édition, 986 p., 28 pl.
- SÉGUIER 2013 : J.-M. SÉGUIER (dir.), *Varennes-sur-Seine* (Île-de-France, Seine-et-Marne), La Justice, Le Marais de la Fontaine du cœur, Rapport de fouille, Inrap Centre-Île-de-France, 2013, Vol. 1, Texte, 522 p.; Vol. 2, Comptes rendus des études spécialisées, 666 p.
- Toldedo I Mur, Pernot *et al.* 2008 : A. Toledo I Mur, M. Pernot, avec les contributions de Fr. Adamski, L. Benquet, Ph. Fluzin, J. Hiernard, L. Orengo, Ph. Poirier, Un atelier monétaire gaulois près de Poitiers : les Rochereaux à Migné-Auxances (Vienne), *Gallia*, 65, 2008, p. 231-272.

Olivier MICHEL*

Une obole bretonne inédite du XIIe siècle1

L'obole, initialement monnaie grecque valant un sixième de drachme, n'a pas été frappée par les Romains. Depuis une quinzaine d'années, des oboles mérovingiennes, émises pour la valeur d'un demi-denier, scyphates ou unifaces, ont été identifiées². Un exemplaire jusqu'ici inconnu frappé à Rennes (figure 1) est apparu très récemment sur le marché³.





Figure 1 – Obole mérovingienne de Rennes (© Monnaies d'Antan ; 0,50 g ; 11 mm ; × 3).

La frappe de l'obole se perpétue sous les Carolingiens, mais, comme toutes les frappes divisionnaires qui nécessitent autant de travail de fabrication pour un profit réduit, ces monnaies sont en général peu fréquentes, sauf lorsque l'autorité émettrice en décidait autrement afin de favoriser les échanges commerciaux de petite valeur. C'est ainsi que pour les ateliers bretons de Nantes et Rennes, Depeyrot⁴ ne donne que deux types d'oboles pour chaque atelier, connues qu'en très petit nombre, non précisé pour Nantes et 3 pour Rennes⁵.

L'obole continue d'être frappée dans tout le royaume jusqu'au règne de Louis XI, ainsi que par de nombreux feudataires. Toutefois, après l'abandon de cette monnaie dont la valeur, du fait de l'inflation, devenait trop petite, l'obole survit en tant qu'unité de compte monétaire. Les frappes monétaires sont comptées selon le système de la livre, l'unité étant le denier et sa moitié l'obole (figure 2).

- Doctorant, centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest; numisren@yahoo.fr
- 1. L'auteur remercie chaleureusement Guillaume Renverseau pour lui avoir communiqué la monnaie, ainsi que Laurent Fabre (Monnaies d'Antan) et Claude Burgan (Éditions Florange) pour lui avoir permis d'utiliser les photographies référencées dans le texte ou la reproduction des dessins tirés de l'ouvrage de Yannick Jézéquel. De même, Thierry Sérot et Yannick Jézéquel lui ont fourni de précieux conseils ; qu'ils en soient remerciés.
- 2. DHÉNIN, SCHIESSER 2007, p. 283-313.
- 3. Vente Monnaies d'Antan, vente du 23 octobre 2019, nº 725.
- 4. Depeyrot 1998, p. 290, 216.
- 5. Un exemplaire d'obole de Charles le Chauve pour Rennes a figuré dans la vente du Crédit de la Bourse du 26 avril 1993, sous le nº 175.



« quars fin myns en bouete diceulx deniers cent quars et vingt et neuff ouictiesmes descuz En boueste IX SVI de obo », soit : $9 \times 12 + 6 + \frac{1}{2} = 114,5 = 100 + \frac{29}{2}$.

Figure 2 - Rennes, Délivrance du 19 juillet 1582 (AN, Z^{1b} 941).

Dans la Bretagne ducale, d'après Y. Jézéquel⁶ puis Y. Coativy⁷, la première obole apparaît (figure 3) sous Eudes de Porhoët (1148-1156), méconnue de Bigot⁸ et Poey d'Avant⁹. Cependant, une obole émise pour Alain IV a été plus récemment publiée¹⁰ ainsi que pour Conan III¹¹.





Figure 3 – Obole d'Eudes de Porhoët (Jézéquel nº 2712; × 2).

L'auteur a eu connaissance par un correspondant, qu'il remercie chaleureusement, d'une monnaie de petit module, d'un diamètre variant de 15 à 16 mm et d'un poids de 0,45 g. C'est donc manifestement une obole, mais de type inconnu jusqu'ici (figure 4).





Figure 4 – Obole inconnue d'un Conan pour la Bretagne. (16 mm ; × 2).

- D/ **+**CON⊼NVS. Croix pattée dans un cercle perlé.
- R/ $+BRIT(\Lambda)NIE$. DVX dans cercle perlé.
- JÉZÉQUEL 1998.
- 7. COATIVY 2006, p. 61.
- 8. BIGOT 1857.
- 9. POEY D'AVANT 1858.
- 10. SALAÜN 2012, p. 5.
- 11. Arslan et al. 2015 (référence aimablement fournie par M. Bompaire)
- 12. JÉZÉQUEL 1998, p. 27.

De quel Conan s'agit-il? Les seules monnaies jusqu'ici connues pour Conan II et III sont des deniers, mais est-il possible d'attribuer cette obole à l'un de ces ducs (figure 5)?









Figure 5 – Deniers de Conan II (1040-1066; 1,23 g; 20 mm) et de Conan III (1112-1148; 0.98 g; 19 mm – collection Bigot, Vente Monnaies d'Antan VSO 8 nos 11 et 25).

L'attribution à l'un de ces Conan est peu probable. En effet, ces deniers n'ont guère de ressemblance avec l'obole inédite et, de plus, font référence à un monnayage civique, en l'occurrence Rennes, et non à un monnayage breton. La référence à la Bretagne n'apparaît sur les monnaies du duché qu'à partir d'Eudes de Porhoët.

Conan IV (1158-1169) continue cette référence bretonne, comme en témoignent les deniers retrouvés pour son règne (figure 6).





Figure 6 – Denier de Conan IV (1158-1169; Collection Bigot. Vente Monnaies d'Antan VSO 8 nº 29; 0,96 g; 19 mm).

En comparant ce denier avec l'obole inédite (figure 1), il apparaît évident que ces deux monnaies sont de mêmes types, ne différant que par leur module et leur poids. L'obole présentée ici a donc manifestement été frappée sous l'autorité de Conan IV et aurait mérité, si elle avait alors été connue, le nº 31 dans l'ouvrage de Jézéquel.

Ce type monétaire a d'ailleurs été poursuivi par Geoffroy Plantagenet, notamment pour l'inscription « DVX » identique, à un point près (figure 7).





Figure 7 - Obole de Geoffroy Plantagenêt.

La découverte de types monétaires inédits, du fait de l'avancée des connaissances réalisée durant ces dernières décennies, est de plus en plus rare. L'acquisition d'une collection ancienne mal classée, faute de sources bibliographiques, comme c'est le cas pour ce denier, s'avère parfois être l'occasion d'une découverte exceptionnelle.

Bibliographie

Arslan *et al.* 2015: E. A. Arslan, Fl. Miele, L. Travaini, M. Bompaire, Il Ripostiglio Di Alife, *RIN*, 116, 2015, p. 163-219.

BIGOT 1857: A. BIGOT, Les monnaies du royaume et duché de Bretagne, Paris, 1857.

COATIVY 2006: Y. COATIVY, La monnaie des ducs de Bretagne de l'an mil à 1499, Rennes, 2006.

DEPEYROT 1993 : G. DEPEYROT, Le numéraire carolingien. Corpus des monnaies, Paris, 1993.

DHÉNIN, SCHIESSER 2007: M. DHÉNIN, Ph. SCHIESSER, Oboles mérovingiennes, RN, 163, 2007, p. 283-313.

JÉZÉQUEL 1998 : Y. JÉZÉQUEL, Les monnaies des comtes et ducs de Bretagne, Paris, 1998.

POEY D'AVANT 1858: F. POEY D'AVANT, Monnaies féodales de France, Paris, 1858.

SALAÜN : G. SALAÜN, Analyse du mobilier numismatique mis au jour à l'abbaye Saint Guénolé de Landévennec, Armor Numis numéro spécial, Juin 2012.

CORRESPONDANCES

Nicolas DUBREU*

Une bourse éparpillée retrouvée à Panossas (Isère) : un instantané de la circulation monétaire aux alentours de la réforme d'Aurélien (274)

Le site de Panossas en Isère a été fouillé entre 2012 et 2016 sous la direction de Matthieu Poux et Aldo Borlenghi¹. Sa caractérisation encore mal définie s'apparente à une station routière. Les 107 monnaies recueillies au fil des compagnes renferment quelques pépites qu'il convient d'étudier plus en détail. En 2013, un lot de 16 monnaies a été trouvé sur une surface de moins de 10 m² à l'angle nord-est d'un grenier antique daté du IIº siècle. Leur localisation stratigraphique est assez floue car elles étaient à l'interface de deux couches [UF13505] et [UF13537]. À part ces 16 monnaies, seules deux autres ont été retrouvées sur tout le site pour la même période de frappe comprise entre 261 et 274.

Une telle concentration autant spatiale que chronologique laisse supposer qu'il s'agit d'un seul ensemble. Sa position à l'angle d'un imposant bâtiment et sa répartition sur un niveau apparenté à un sol de circulation amènent à qualifier cet ensemble de bourse éparpillée. La fouille a permis de mettre en évidence une voie importante d'orientation est-ouest implantée directement au nord du grenier. Réalisée avec des graviers tassés, elle a subi de nombreux rechapages tout au long de son utilisation débutant au Ier siècle. Même si aucun aménagement particulier n'a été mis en évidence le long du mur est du grenier, on peut imaginer que le coin nord-est était un lieu de passage ponctuel pour quiconque souhaitait contourner le bâtiment par l'est afin de rejoindre la voie principale au nord.

^{*} Doctorant en archéologie Laboratoire ArAr, UMR 5138 – Université Lyon 2, sujet de thèse : La circulation monétaire en contexte rural gallo-romain dans la région lyonnaise dirigée par Matthieu Poux et Georges Depeyrot ; nicolas.dubreu@gmail.com

Nous les remercions pour nous avoir permis d'étudier l'ensemble monétaire trouvé sur le site au fur et à mesure des campagnes.

Contexte taphonomique

Lorsque le site s'y prête, la fouille permet de dégager les remblais postérieurs à un état de bâtiment et ainsi de révéler tous les niveaux d'occupation intérieurs et extérieurs liés à cet état. La fouille est une mise en évidence scientifique, la surface des niveaux d'occupation extérieurs apparait toujours propre. C'est une vision biaisée par la fouille elle-même. En réalité, un niveau de circulation extérieur devait plutôt ressembler à un patchwork de végétation plus ou moins dense. Là où les passages étaient les plus fréquents, il devait y avoir peu ou pas d'herbe, laissant apparaître des petits chemins nus. Ensuite, plus on s'éloigne de ces sentiers, plus la végétation est haute. Les zones les moins fréquentées devaient se situer devant les murs, juste avant la ligne vide créée par la chute de l'eau de pluie depuis la toiture. Cette zone reste humide plusieurs jours² après les précipitations favorisant ainsi la végétation et éloignant les marcheurs. Si aucun aménagement de cailloux n'est réalisé pour matérialiser des espaces de circulation comme aujourd'hui, la végétation devait forcément coloniser les espaces en dehors des passages. Il est fort probable qu'un contrôle était mis en place afin d'éviter l'envahissement complet par l'utilisation d'animaux domestiques comme le mouton. C'est la tondeuse la plus économique et la plus facile à mettre en œuvre. Malgré la faible épaisseur d'herbe ainsi laissée et vu les modules assez petits des monnaies, il devait être très difficile de les retrouver et ce malgré une recherche minutieuse.

Il semble que ce soit dans ce contexte que les monnaies d'une bourse se soient éparpillées sur plusieurs mètres le long d'un lieu de passage. Au moment de la perte, le propriétaire a pu s'en apercevoir et ramasser les monnaies qui étaient visibles mais n'a pas tout retrouvé. Lors de la fouille, l'utilisation d'un détecteur à métaux a permis de découvrir toutes les monnaies présentes dans cet espace. On peut donc raisonnablement penser que nous avons tout le contenu de la bourse si ce n'est les quelques monnaies que le propriétaire ou un passant postérieur a pu récupérer.

Composition du lot

Toutes les monnaies du lot sont des antoniniens officiels frappés entre les règnes de Gallien et d'Aurélien.

	Rome	Milan	Milan ou Siscia	Cologne	Total par règne		
Empereurs légitimes							
Gallien seul (260-268)	4	2			7		
Salonine (260-268)	1				'		
Claude II (268-270)	4				4		
Aurélien (270-275)		2	2		4		
Empereur gaulois							
Victorin (269-271)				1	1		
Total par atelier	9	4	2	1	16		

Figure 1 - Composition par règne et par atelier.

2. Il convient de nuancer la durée qui peut varier en fonction de la nature du terrain.

Même si ces 16 monnaies ne forment pas à proprement parler un trésor, le rapprochement avec des dépôts permet de replacer cet ensemble dans son contexte. La première constatation est qu'il n'y a aucune monnaie radiée postérieure à la réforme d'Aurélien datée du printemps 274 (aurelianus). Ce point n'est pas forcément le signe d'une constitution antérieure du lot car l'aurelianus a du mal à intégrer la circulation monétaire en Gaule face aux monnaies de Gallien, Claude II et Tétricus³. Cependant, l'absence d'antoninien du type Divo Claudio est significative. La proportion de ces monnaies dans les trésors de la fin du IIIe siècle est très faible avant 280 et augmente ensuite brusquement pour atteindre 20 % dans certains trésors⁴. Leur présence systématique dans la circulation intervient après 283, date à laquelle les monnaies des empereurs gaulois sont retirées. Les Divo Claudio, autorisés à circuler, entrent alors en jeu pour servir d'appoint à l'aurelianus et ce pendant plusieurs décennies⁵. Leur absence totale ainsi que celle d'aureliani sont le signe d'une constitution antérieure à 274.

Au premier abord, on constate que les antoniniens de Gallien dominent l'ensemble. Comme presque systématiquement dans les trésors de la fin du III e siècle 6, ce sont les deux émissions finales de Rome (ici, celle au bestiaire) qui représentent une forte proportion des monnaies de ce règne. La répartition des autres émissions antérieures, autant pour Rome que pour Milan, tend à supposer que ces émissions étaient encore bien représentées dans la circulation au moment de la perte de la bourse.

La présence d'un antoninien d'un empereur gaulois n'est pas non plus anodine. Elle représente encore une part importante de la circulation monétaire en Gaule avant le décri officiel de ce monnayage en 2837. La répartition par atelier montre que les monnaies de Claude II proviennent exclusivement de l'atelier de Rome. Ce phénomène est en accord avec ce qui a été observé dans des trésors comme Troussey ou Colonne, même si l'on pourrait s'attendre à la présente d'une frappe milanaise⁸. Enfin, si l'on fait abstraction des monnaies dont l'état ne permet pas de déterminer si elles ont été frappées à Milan ou à Siscia, les monnaies d'Aurélien sont exclusivement milanaises. L'atelier de Rome est fermé entre la mi-271 et l'été 2739. Pour pallier le besoin en numéraire frais, Milan prend le relais sur cette période et sert à fournir la circulation de la Gaule. Il est donc normal de retrouver exclusivement cet atelier pour des monnaies contemporaines à la fermeture de l'atelier romain.

Conclusion

Finalement, cette bourse éparpillée est un instantané de la circulation monétaire dans la région au début du règne d'Aurélien. Sa composition concorde avec les observations faites sur de gros dépôts. Malgré le faible nombre de monnaies, on peut raisonnablement penser que la perte de cette bourse a dû avoir lieu au tournant de la réforme monétaire d'Aurélien, peut-être même au début du règne de Probus. L'avantage de

- 3. ESTIOT 1998b, p. 186.
- 4. ESTIOT 1998b, p. 197.
- 5. ESTIOT 1998b, p. 197-198.
- 6. ESTIOT 1998a, p. 115-116.
- 7. ESTIOT 2004, p. 44.
- 8. ESTIOT 1998a, p. 114.
- 9. ESTIOT 1999, p. 66.

ce type d'ensemble au regard des trésors, est qu'il n'y a ici aucun choix dans la réalisation de l'ensemble. Il apparait que c'est une fenêtre ouverte sur la circulation monétaire à un instant précis sans que la vision soit biaisée par les choix d'un thésaurisateur. Malheureusement, ce type de lot reste somme toute très rare et très restreint comparé aux nombreux trésors de la fin du IIIe siècle retrouvés en Gaule.

Catalogue de la bourse éparpillée de Panossas (38)

Gallien, 260-268

Antoninien, 262-263, Milan, 3e émission

Cohen 961; Cun -; RIC 516

- D/ [GALLIENV]S A[VG], tête radiée de Gallien à dr. (O).
- R/ SECVR-[IT PERPET] / | -, Securitas (la Sécurité) debout à g., les jambes croisées, tenant un sceptre long de la main dr., le coude g. appuyé sur une colonne.

1: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV33: billon, 1,74 g, 19 mm, 11 h.

Antoninien, 267, Milan, 8e émission

Cohen 859; Cun 1770; RIC 508a

- D/ GAL[L]IENVS AVG, tête radiée de Gallien à dr. (O).
- R/ PROV[ID] AVG // M P, Providentia (la Providence) debout à g., tenant un globe de la main dr. et un sceptre transversal de la main g.

2: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13537_INV59: billon, 3,27 g, 19 mm, 1 h.

Antoninien, 261, Rome, 2e émission.

Cohen 403; Cun 938; RIC 221

- D/ GALLIENVS AVG, buste radié et cuirassé de Gallien à dr., vu de trois quarts en avant (B).
- R/ IOVI VLTORI / S | -, Jupiter à demi-nu, le manteau sur l'épaule g., debout à dr., tenant un foudre de la main dr.
 - 3 : bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV36 : billon, 3,4 g, 22 mm, 11 h.

Antoninien, 267-268, Rome, 6e émission

Cohen 73 ; Cun 1386 ; RIC 164

- D/ [GALLIE]NVS AVG, tête radiée de Gallien à dr. (O).
- R/ APOLLI-NI CONS AVG // H, centaure passant à g., tenant un globe de la main dr. et un gouvernail renversé de la main g.
 - 4: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13537_INV63: billon, 2,86 g, 20 mm, 12 h.

Antoninien, 267-268, Rome, 6e émission

Cohen 586; Cun 1341; RIC 230

- D/ GALLIE[NVS AVG], tête radiée de Gallien à dr. (O).
- R/ [LIBERO P] CONS AVG // B, panthère passant à g.

5 : bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV32 : billon, 2,6 g, 19 mm, 10 h.

Antoninien, 267-268, Rome, 6e émission

Cohen 979; Cun 1337; RIC 283

- D/ [GAL]LIENVS AVG, tête radiée de Gallien à dr. (O).
- R/ [SOLI CONS] AVG // A, Pégase s'envolant à dr.

6: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13537_INV56 : billon, 2,65 g, 20 mm, 6 h.



Salonine, 253-268

Antoninien, 262-263, Rome, 3^e émission *Cohen* 77; *Cun* 1107; *RIC* 22

- D/ S[ALONI]NA AVG, buste diadémé et drapé de Salonine à dr., vu de trois quarts en avant posé sur un croissant (L15).
- R/ [PIE]T-A-S AV[G] / | P, Pietas (la Piété) debout à g., levant la main dr. et tenant une boite à parfums (acerra) de la main g.
 7: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13537_INV58: billon, 2,33 g, 20 mm, 5 h.

Claude II le Gothique, 268-270

Antoninien, 268-269, Rome, 2^e émission Cohen 114; Cun 1983; RIC 48

- D/ IMP C CLAVDIVS AVG, buste radié et cuirassé de Claude II à dr., vu de trois quarts en avant (B).
- R/ GEN[IVS E]XERCI / | -, *Genius* (le Génie) debout à g., coiffé du *modius*, le manteau sur l'épaule g., tenant une patère de la main dr. et une corne d'abondance de la main g.
 - 8: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13537_INV75: billon, 2,43 g, 21 mm, 12 h.

Antoninien, 268-269, Rome, 2^e émission Cohen 293 ; Cun 1944 ; RIC 104

- D/ IMP C [C]LAVDIVS AVG, buste radié et cuirassé de Claude II à dr., vu de trois quarts en avant (B).
- R/ VICT-OR[I-A] AVG, *Victoria* (la Victoire) debout à g., tenant une couronne de la main dr. et une palme de la main g.

9 : bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV35 : billon, 3,58 g, 19 mm, 11 h. Événement(s) : éclatement du flan.

Antoninien, 268-269, Rome, 2^e émission *Cohen* 313 : *Cun* 1969 : *RIC* 109

- D/ IM[P C CLAVD]IVS AVG, buste radié et cuirassé de Claude II à dr., vu de trois quarts en avant (B).
- R/ [VIRT]-VS-AVG / | -, Virtus (la Virilité) casqué et vêtu militairement debout à g., tenant une branche de laurier de la main dr. et une haste de la main g.; à ses pieds à g., son bouclier.

10 : bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV53 : billon, 2,14 g, 21 mm, 6 h.

Antoninien, 268-269, Rome, 2^e ou 3^e émission *Cohen 6/10*; *Cun 2057*; *RIC 14/15*

- D/ [IMP (C) C]LAVDIV[S AVG], buste radié et cuirassé de Claude II à dr., vu de trois guarts en avant (B).
- R/ AEQVI[TAS AV]G / | -, Aequitas (l'Équité) debout à g., tenant une balance de la main dr. et une corne d'abondance de la main g.
 - 11: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV55: billon, 2,51 g, 17 mm, 12 h.

Victorin, 269-271

Antoninien, fin 269, Cologne, 2e émission AGK 21c; Cohen 112; Cun 2567; Elmer 732; RIC 67

- D/ IMP C VICTORINVS P F AVG, buste radié et cuirassé de Victorin à dr., vu de trois quarts en avant (B).
- R/ [SALV]-S AVG, Salus (la Santé) debout à dr., tenant un serpent de la main dr. et le nourrissant avec une patère de la main g.
 12: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV49: billon, 2,82 g, 20 mm, 6 h.

Aurélien, 270-275

Antoninien, été 271, Milan, 3^e émission BNCMER 410 ; Cohen 285 ; RIC 147

- D/ IMP AVRELIANVS AVG, buste radié et cuirassé d'Aurélien à dr., vu de trois quarts en avant (B).
- R/ VIRT-VS MIL[I-TVM] // T, Aurélien lauré, en habit militaire, debout à dr., tenant un globe de la main dr. et une haste de la main g. et recevant une *victoriola* de la main dr. de *Virtus* (la Virilité) qui tient une haste transversale de la main g. 13 : bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV54 : billon, 3,82 g, 22 mm, 12 h.

Antoninien, fin 272 - début 274, Milan, 4º émission BNCMER 485 ; Cohen 105 ; RIC 129

- D/ [IMP AV]RELIANVS AVG, buste radié et cuirassé d'Aurélien à dr., vu de trois quarts en avant (B).
- R/ [IO]VI CON-SER // P, Aurélien lauré, en habit militaire, debout à dr., tenant un scipio de la main g. et recevant de la main dr. un globe que lui présente Jupiter nu, debout à g., avec son manteau déployé derrière lui, tenant un sceptre de la main g. 14: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV48: billon, 3,23 g, 22 mm, 7 h. Même coin de droit que l'exemplaire qui illustre la référence du RIC V. révisé sur le site de la MOM (www.ric.mom.fr, Vienna, 69017, Voetter).

Antoninien, 271-274, Milan ou Siscia Cohen 95 ; RIC 128/220

- D/ [IMP] AVRELIANVS AVG, buste radié et cuirassé d'Aurélien à dr., vu de trois quarts en avant (B).
- R/ [FORTV]NA REDVX // [...], Fortuna (La Fortune) assise à g., tenant un gouvernail de la main dr. et une corne d'abondance de la g.; sous son siège, une roue.
 15: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13537_INV71: billon, 3,49 g, 22 mm, 11 h.

Antoninien, 271-274, Milan ou Siscia Cohen 95 ; RIC 128/220

- D/ [IMP AVR]ELIANVS AVG, buste radié et cuirassé d'Aurélien à dr., vu de trois quarts en avant (B).
- R/ FORTVNA R-EDVX // [...], Fortuna (La Fortune) assise à g., tenant un gouvernail de la main dr. et une corne d'abondance de la g.; sous son siège, une roue. 16: bourse éparpillée, 2013_SO_UF13505_INV38: billon, 3,04 g, 21 mm, 7 h.



Bibliographie

AGK: SCHULZKI 1996: H.-J. SCHULZKI, Die Antoninianprägung der Gallischen Kaiser von Postumus bis Tetricus (AGK), Bonn, 1996.

BMCMER : S. ESTIOT, Monnaies de l'Empire romain, XII.1 d'Aurélien à Florien (270-276), 2 vol., Paris, 2004.

Cohen : H. COHEN, Description historique des monnaies frappées sous l'Empire Romain, 2e éd., 8 vol., Paris, 1880-1892.

Cun: E. BESLY, R. BLAND, The Cunetio Treasure, Roman Coinage of the Third Century AD, London, 1983.

Elmer : V.G. Elmer, Die Münzprägung der Gallischen Kaiser in Köln, Trier und Mailand, Berlin, 1941.

RIC: P.H. WEBB, The Roman Imperial Coinage, vol. V, part I, London, 1927.

ESTIOT 1998a: S. ESTIOT, Le double trésor de Colonne (Jura), terminus 298 AD, *Trésors Monétaires XVII*, Paris, 1998, p. 107-180, pl. 14-21.

ESTIOT 1998b: S. ESTIOT, Le trésor de Troussey (Meuse), 5864 antoniniens et *nummi*, 303 après J.-C., *Trésors Monétaires XVII*, Paris, 1998, p. 181-303, pl. 21-51.

ESTIOT 1999: S. ESTIOT, L'or romain entre crise et restitution, 270-276 ap. J.-C., I. Aurélien, *JS*, 1, 1999, p. 51-165.

Marc BOMPAIRE*

Trésors du XIe siècle de la zone picarde et monnaies de Laon

L'état des trésors dans la zone où circulaient les monnaies de Laon dressé par J. Duplessy à partir, notamment, des publications de Fr. Desains, M. Mallet et J.-B. Rigollot ou du Dr Voillemier ne rend pas exactement compte des données fournies par ceux-ci, que Duplessy se soit montré rapide ou (hyper)critique selon les cas. Le dossier a été repris récemment dans Trésors monétaires 27, notamment à l'occasion de la publication du trésor de Vignacourt¹ datable des années 1060-1068 et pour les trésors du XIIª siècle par l'étude des monnayages de Corbie qui intègre les données recueillies par A. Clairand sur les trésors de Villécloye (Meuse) et d'Ovillers-la-Boisselle dit de Corbie (Somme).

Comme l'a exposé Philippe Schiesser², une pièce présentant deux bustes de face et associant l'évêque dans le monnayage n'aurait rien d'incongru à Laon à la fin du xe siècle et la personnalité de l'évêque Adalbéron s'accorderait bien avec une telle intervention épiscopale dans l'émission monétaire, sur le modèle rémois, comme le prouvent déjà les pièces du trésor de Cuts qui portent le nom de cet évêque. La succession de types monétaires variés sur des durées assez brèves n'est pas non plus à écarter comme l'ont illustré les multiples émissions révélées par les trésors monétaires. On ne peut toutefois avancer l'argument d'une continuité typologique entre la pièce de Louis roi et les pièces de Robert et Adalbéron puisque les pièces au type du temple aux noms de Hugues ou d'Adalbéron s'intercalent nécessairement entre ces deux émissions³.

La principale difficulté soulevée par une attribution à Louis V tient à la chronologie des trésors.

Le trésor des environs de Vervins décrit à petites touches par Desains en 1838 comprenait à côté de la pièce de Laon au nom du roi Louis des pièces de Saint-Quentin au type *martir coronatus* pour lesquelles il renvoie à l'article qu'il avait publié dans la RN⁴ et des pièces au type REX de Henri l'Oiseleur frappé à Verdun pour lesquelles il propose comme illustrations « deux deniers dont je possède plusieurs exemplaires, les uns trouvés avec les Adalbéron [trésor de la région de Saint-Quentin], les autres avec les pièces de Laon [trésor de la région de Vervins]». La seule autre pièce du trésor des environs de Vervins qu'il illustre est une monnaie de Soissons au temple et à la croix évidée que Michel Dhénin et Michel Hourlier⁵ situent au « XI^e-début XII^e s. ».

Pour préciser la datation de ces divers types, il convient de reprendre les différents trésors qui en contiennent. À côté de ce trésor des environs de Vervins (Aisne) non retenu par J. Duplessy, F. Desains décrit dans la RN 1837 une trouvaille, que J. Duplessy n'a pas non plus retenue, qui lui a fait connaître le type *martir coronatus* dont «trois m'avaient été apportées ensemble trouvées avec des monnaies fort anciennes, les unes très frustes paraissant appartenir à des abbés de Corbie, d'autres étant certainement de Philippe I^{er} ».

- * CNRS Iramat, CEB Université d'Orléans ; bompaire.marc@wanadoo.fr
- 1. Bompaire, Foucray 2018.
- 2. Schiesser 2021.
- 3. Voir la typologie présentée dans Foucray 2018, p. 346-348.
- 4. DESAINS 1837, pl. V no 4.
- 5. Dhénin Hourlier 1998, p. 279-280 (type H, nº 56).

Il n'est pas assuré que ce lot se rattache au trésor des environs de Saint-Quentin (Aisne, Duplessy 323) qu'il décrit dans son travail de 1838 comme associant une masse de deniers et oboles de Laon de Robert-Adalbéron, deux oboles de Corbie au nom d'Évrard (à partir de 1080 environ); des oboles et un denier d'Amiens à légende *Isiamvnai*; des deniers au type RIX de Verdun, une obole de Philippe I^{er} de Senlis, sans plus évoquer la présence de pièces *martir coronatus* de Saint-Quentin. Mallet et Rigollot en 1841 indiquent que Desains conservait une pièce issue de cette trouvaille qu'ils attribuent à Soissons et illustrent parmi les trois exemplaires de Desains de ce type qu'ils reproduisent (n° 73-75).

En revanche Rigollot en 1845 évoque la possibilité que ce trésor des environs de Saint-Quentin corresponde à une partie distraite du trésor de Longavesnes (Somme, à environ 20 km de Saint-Quentin, Duplessy 199) pour lequel il a eu accès à un lot d'origine assurée composé de 60 Robert-Adalbéron et plusieurs oboles ; une douzaine de *martir coronatus* de Saint-Quentin ; un denier de Philippe I^{er} (1060-1108) de Senlis ; trois deniers de Wido d'Abbeville (1052-1101) ; un denier au temple et à la croix évidée de Soissons et un autre signalé en note avec les légendes ŒŒ, mais la croix cantonnée et non évidée ; un denier et huit oboles de Corbie au nom d'Évrard ; deux ou trois deniers et quelques oboles au type REX de Verdun ; trois deniers et plusieurs oboles d'Amiens au type PAX et à légende *Isiamvnai*. Autant de chiffres qui s'écartent un peu de la composition reconstituée par Duplessy qui ne reprend pas non plus la proposition de Rigollot de fusionner ce trésor avec celui des environs de Saint-Quentin.

Le trésor de deniers des environs d'Amiens⁶ (Duplessy 8) associait des Robert-Adalbéron, des *martir coronatus*, des RIX de Verdun et des pièces de Soissons à la croix évidée comparables à celle du trésor des environs de Vervins et il est également datable par des monnaies de Philippe I^{er} de Senlis et de Montreuil, des pièces de Gui d'Abbeville et d'Évrard de Corbie, ce qui place son terminus après 1080.

Il en va de même pour le petit trésor de Chaussoy-Épagny (Somme, Duplessy 95) contenant 60 pièces du même genre dont, explicitement⁷, « des Adalbéron de Laon, des Évrard de Corbie, des Gui de Ponthieu et des *martir coronatus* ».

Le trésor de Vignacourt (Somme) daté des années 1060-1068 comptait un denier *martir coronatus* dont c'est la plus ancienne attestation⁸.

Le trésor mal connu de Chatenoy (Seine-et-Marne, près de Nemours) cité par Pierre Crinon et Alain Tissière⁹ associait un ensemble de monnaies *martir coronatus* de Saint-Quentin et de Robert-Adalbéron de Laon à un ensemble de monnaies de l'Orléanais de Philippe I^{er}: Orléans, Sens, Étampes, Château-Landon et à des monnaies de Blois, Vendôme, Chartres, Angers et Saint-Aignan, et à quelques pièces de Meaux. Le terminus est ici situé après 1068 et l'acquisition du Gâtinais par Philippe I^{er}. Ce trésor fournirait la plus ancienne attestation de circulation des Robert-Adalbéron, mais le terminus réel pourrait être postérieur à 1101.

Le trésor de Creil 1841 (Oise, Duplessy 117) rapidement décrit par Voillemier en 1863¹⁰, contenait avec des monnaies d'Amiens d'un type particulier et une monnaie

- 6. MALLET RIGOLLOT 1841.
- 7. MALLET RIGOLLOT 1841, p. 82, précisions non reprises par DUPLESSY 1985.
- 8. Bompaire Foucray 2018.
- 9. Crinon, Tissière 1996, p. 69, n. 12.
- 10. VOILLEMIER 1863, p. 163.

de Soissons « des monnaies de Henri I^{er} frappées à Senlis et peut-être de Robert et de Hugues Capet » que J. Duplessy interprète comme des Robert-Adalbéron de Laon et des Hugues-Hervé de Beauvais dont la circulation pourrait ainsi avoir débuté sous Henri I^{er} (1031-1060). Il y a en fait tout lieu de penser que le trésor de Creil 1843 (Duplessy 118) décrit dès 1845, par Rigollot¹¹ sur les indications de Voillemier lui-même (et avec les mêmes circonstances de découverte) donne une meilleure image de ce même et unique dépôt comprenant des pièces de Henri et de Philippe de Senlis, la même pièce au temple et à la croix non évidée où le nom de Soissons reste lisible, et une majorité de monnaies d'Amiens au type HITS, sans plus de Robert ni de Hugues.

Les Robert-Adalbéron de Laon apparaissent régulièrement associés aux pièces d'Évrard de Corbie, ce qui place leur circulation après 1080, voire 1096, soit assez près du règne de Louis VI (1108-1137).

Les pièces de Soissons à la croix évidée qui sont également présentes avec le denier de Louis de Laon dans le trésor des environs de Vervins sont surtout attestées dans le trésor des environs d'Amiens qui au vu des émissions amiénoises me paraissait un peu plus tardif que ceux de Longavesnes ou des environs de Saint-Quentin et assurément postérieur à 1080 (Évrard de Corbie) ou dans le trésor de La Bouteille (Aisne), en plein XIIe siècle. Il est d'ailleurs à noter que ce type est le dernier type anonyme avant les émissions au nom des comtes à partir d'Ives (1141-1178).

Un argument complémentaire, même s'il s'agit d'un argument a silentio, pourrait être tiré du petit trésor brièvement apparu sur e-bay et décrit par Br. Foucray¹², sous le nom de trésor de Boves. Il se composait d'une obole de Robert II de Paris, d'un denier de Henri I^{er} de Senlis, d'une obole du comte Gautier d'Amiens (1035-1053), de deux pièces inédites présentant une crosse, de quatre deniers de Soissons à la croix non évidée et d'une majorité de pièces d'Amiens au monogramme HITS. Il n'y avait pas de monnaies de Saint-Quentin ou de Laon ni de pièces de Soissons à la croix évidée dans cet ensemble datable du milieu du xie siècle, ou plutôt il n'y en avait pas encore.

On pourrait invoquer des variations locales plutôt que chronologiques dans l'approvisionnement monétaire et d'éventuelles différences d'étalons entre le groupe des monnayages de Saint-Quentin et Laon et d'autres monnayages, mais la présence de monnaies de Soissons de variétés successives selon les divers trésors plaide plutôt pour l'hypothèse d'une apparition de ces monnayages vers 1065-1070 pour *martir coronatus* et probablement un peu plus tard pour les Robert-Adalbéron de Laon, les pièces de Louis de Laon ou les pièces de Soissons à la croix évidée. Une hypothèse de datation qui reste toujours à la merci de nouvelles trouvailles.

La conséquence logique serait d'attribuer la pièce de Laon du roi Louis à Louis VI, à quelque distance des émissions de Louis VII et de l'évêque Gautier et davantage dans la continuité des émissions de Robert-Adalbéron des dernières décennies du XIº siècle. Resterait à expliquer la reprise, après plus d'un demi-siècle d'interruption d'un monnayage à Laon portant les noms des deux dernières autorités à avoir figuré sur les monnaies antérieures.

^{11.} RIGOLLOT 1845, p. 362.

^{12.} FOUCRAY 2018, p. 330 n. 5.

Les passages de Guibert de Nogent¹³ montrent comment l'évêque Gaudry (1106-1112) s'était acquis les bonnes grâces des rois Philippe puis Louis à coup de paiements au moment de son élection en 1106 comme lors de la lutte contre la commune qui le vit périr en 1112. Une émission d'hommage à Louis n'aurait pas été déplacée alors pour accompagner le versement de 700 livres. Les passages relatifs à la monnaie montrent en tout cas que l'atelier était actif sous son épiscopat frappant d'abord d'anciennes monnaies dont l'évêque tolérait, moyennant des cadeaux, l'affaiblissement par les monnayeurs. L'évêque donna ensuite cours à des monnaies d'Amiens, pires encore, ce qui confirme que ces monnayages appartenaient à une même zone monétaire, s'étendant jusqu'à la Flandre d'où un clerc de Tournai faisait venir du métal dans le cadre de ces trafics. Enfin il fit frapper des monnaies « de son temps » parmi lesquelles une émission avec une crosse et le signum personae suae qui reste à retrouver. L'actualisation n'aurait-elle pu consister à substituer au nom de Robert celui de Louis ?

Bibliographie

- BOMPAIRE *et al.* 1998 : M. BOMPAIRE, A. CLAIRAND, R. PROT, Le monnayage de Corbie au XI-XIII^e siècle, *RN*, 153, 1998, p. 297-326.
- BOMPAIRE, FOUCRAY 2018 : M. BOMPAIRE, Br. FOUCRAY, Le trésor monétaire double de Vignacourt (80) Monnaies et circulation monétaire dans l'Amiénois et l'Orléanais au début du règne de Philippe I^{er}, *Trésors Monétaires*, 27, 2017, p. 183-272.
- CLAIRAND, GUERRA 1998: A. CLAIRAND, M. GUERRA. Le trésor de Villécloye (Meuse): un ensemble de 3 193 monnaies des XIª et XIIª siècles, *Trésors Monétaires*, 17, 1998, p. 305-389.
- Crinon, Tissière 1996 : P. Crinon, A. Tissière, Les monnayages champenois du comte Eudes II (+1037), BSFN, 41-4, 1996, p. 61-70.
- DESAINS 1837 : F. DESAINS, Notice sur la numismatique de Saint-Quentin et du comté de Vermandois, RN, 1837, p. 107-119.
- DESAINS 1838: F. DESAINS, Recherches sur les monnaies de Laon, Saint-Quentin, 1838.
- DUPLESSY 1985 : J. DUPLESSY, Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France, tome I (751-1223), Paris, 1985.
- FOUCRAY 2018: Br. FOUCRAY, Catalogue des monnaies royales et féodales de Francie des derniers Carolingiens aux premiers Capétiens (936-1108), *Trésors monétaires XXVII, Monnayages de Francie, des deniers Carolingiens aux premiers Capétiens*, Paris, 2018.
- Hourlier, Dhénin 1998 : M. Hourlier, M. Dhénin, Monnaies médiévales de Soissons, RN, 153, 1998, p. 245-295.
- MALLET RIGOLLOT 1841 : F. MALLET, M. RIGOLLOT, Notice sur une découverte de monnaies picardes du XIº siècle, Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, 4, 1841, p. 5-83.
- RIGOLLOT 1845 : M. RIGOLLOT Mémoire sur de nouvelles découvertes de monnaies picardes, Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, 8, 1845, p. 355-375.
- Schiesser 2021 : Ph. Schiesser, À propos du denier de Laon E.J.L. Caron 618 retrouvé et du trésor « des environs de Vervins », *BSFN*, 76-3, 2021, p. 98-105.
- VOILLEMIER 1863 : J.-B. VOILLEMIER, Essai pour servir à l'histoire des monnaies de la ville de Soissons et de ses comtes, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 2° série, IX, 1863, p. 119-180.
- 13. GUIBERT DE NOGENT, De Vita sua, livre III, ch 7-8.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 15 MAI 2021

Présidence: M^{me} Catherine Grandjean, présidente de la SFN.

Membres présents à la visioconférence : M^{mes} et MM. M. Amandry, S. Berger, J.-Chr. Bertrand, M. Bompaire, G. Blanchet, L. Calmels, Th. Cocano, G. Collin, A. Draux, Ph. Ganne, St. Gustave, P.-O. Hochard, D. Leclercq, M. Meguelati, O. Michel, M. Muszynski, F. Pilon, Cl. Pinault, R. Prot, A. Ronde, Ph. Schiesser, L. Schmitt, A. Suspène, H. Taymans, J. Vescovi, P. Vignaud, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Invité: M. J. Woodstock.

Excusé(e)s : M^{me} et MM. P. Baubeau, P. Bourrieau, F. Delrieux, J. Dharmadhikari, G. Gautier, A. Hostein, J. Jambu, M.-L. Le Brazidec, J. Meissonnier, S. Nieto-Pelletier, S. de Turckheim-Pey.

BSFN

Le procès-verbal de la séance de mars 2021 (76-3) est soumis au vote de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

Candidature

La candidature d'un membre institutionnel, l'*American Numismatic Society* (ANS) de New York, parrainée par M. Hadrien Rambach et le Bureau, est présentée à l'assemblée.

Annonces

La présidente annonce que, compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, le calendrier des prochaines séances de la SFN a été modifié comme suit :

- la séance du samedi 5 juin sera une séance ordinaire;
- l'assemblée générale est fixée au samedi 11 septembre prochain ;
- les Journées numismatiques de Metz ont été reportées, en accord avec le Musée de La Cour d'Or-Metz Métropole, aux vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 octobre.
- M. Pierre-Olivier Hochard, secrétaire de rédaction du BSFN, rappelle quelques règles concernant la publication des correspondances :
 - les propositions doivent lui être adressées par courriel;
 - n'étant pas prononcées publiquement, les propositions de correspondance sont soumises à un comité de lecture composé de deux personnes :
 - le secrétaire de rédaction du BSFN est membre permanent de ce comité de lecture.
 - le second rapporteur est choisi, en fonction du sujet traité, parmi les membres du CA ou à défaut à un expert extérieur (sur recommandation du CA).
 - le second rapporteur est anonyme. En aucun cas son nom ne peut être communiqué sur demande du ou des auteurs.

- le comité de lecture se réserve le droit de ne pas accepter les correspondances proposées. Le refus est toujours motivé, mais ne peut être discuté ni contesté par le ou les auteurs.
- une fois acceptées, les correspondances ne peuvent être proposées à une autre revue. Elles sont publiées dès que possible en fonction des contraintes de mise en page du *Bulletin*, les communications étant prioritaires.

M. Arnaud Suspène prend la parole pour annoncer que M. Thomas Faucher (IRA-MAT-CRP2A, Bordeaux) organise dans la capitale girondine une table ronde, du 8 au 10 juin prochain, sur le thème « frapper monnaie ».

Le colloque de Varsovie, qui s'était tenu en mars dernier (et annoncé dans le *BSFN* 76-3, p. 127) est désormais accessible en ligne à l'adresse suivante :

https://www.youtube.com/watch?v=UXrlfGy0420.

Communications

MM. Franck Wojan, Pierre-Olivier Hochard, Fabien Pilon et Olivier Michel présentent tour à tour leur communication. À l'issue de celles-ci, la présidente remercie les orateurs et l'assemblée, puis donne rendez-vous à nos membres pour la prochaine séance ordinaire le samedi 5 juin prochain.



TARIFS POUR 2021

Cotisation annuelle seule	(sans le service du <i>Bulletin</i>)
---------------------------	---------------------------------------

Membres correspondants (France et étranger)	
Membres titulaires	37 €
Institutionnels et membres assimilés	37 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justicatif)	2 €
Droit de première inscription	8€
Abonnement au BSFN	
Membres de la SFN	
France	28 €
Étranger	37 €
Non membres de la SFN	
France	40 €
Étranger	45 €
Vente au numéro	
Changement d'adresse	1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse Code BIC BRED FRPPXXX

N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique 10 numéros par an — ISSN 0037-9344 N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique
Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
http://www.sfnumismatique.org | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD

(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Prépresse : Fabien TESSIER

Imprimerie Corlet

